

2023

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITE DU SERVICE DE L'EAU POTABLE DE COLMAR AGGLOMERATION

Conforme au Décret n° 2005-236 du 14 mars 2005 et à l'article 52 du Cahier des Clauses Particulières du Marché Public pour l'exploitation du service de l'eau potable de Colmar Agglomération



Partie I - Volet technique

Synthèse de l'année	p.6
Exécution du Service	p.10
Qualité du Service	p.23
Prix du Service	p.30

Partie II - Volet financier

Comptes du contrat	p.34
Produits de l'eau	p.43

Partie III - Volet développement durable

Synthèse de l'année	p.47
---------------------	------

VIE DU CONTRAT

Descriptif et évolutions du contrat

Marché public d'exploitation du service public de l'Eau Potable de Colmar Agglomération n° 2018/30 du 11 décembre 2018.

Durée du marché → 5 ans
Caractéristiques → Tranche Ferme sans option

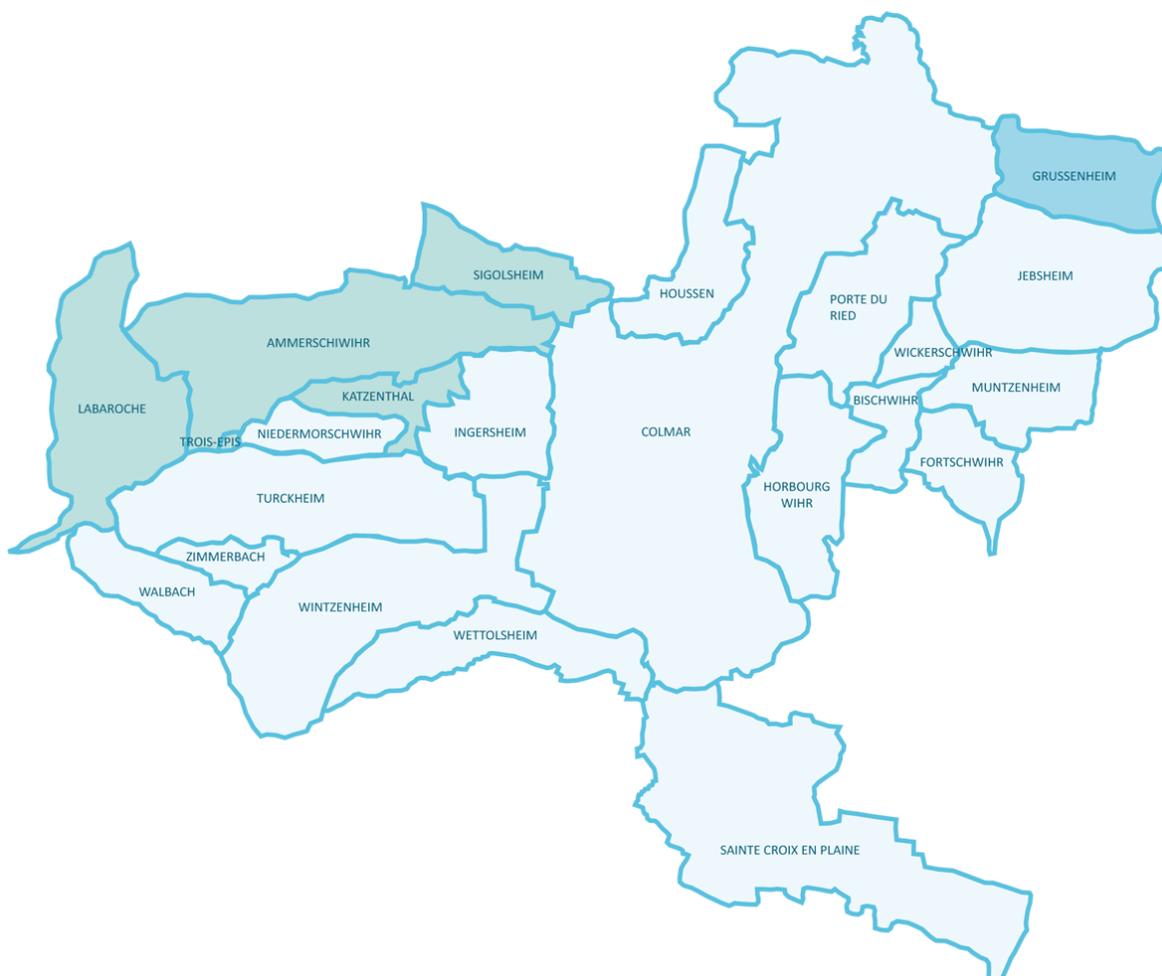
Sous-traitances déclarées en 2023 pour les travaux :

- | | |
|-------------------------------------|---------------------------------------|
| - Eurovia (Colmar) | Travaux de branchements neufs |
| - Gantzer TP (Colmar) | Travaux de branchements neufs |
| - Torregrossa (Ste Croix-en-Plaine) | Travaux d'exploitation (terrassement) |

Territoire desservi

Le Groupement d'Entreprises Colmarienne des Eaux / Suez Eau France exploite le service public de l'Eau Potable sur l'ensemble des communes du territoire de Colmar Agglomération (à l'exception des communes de Andolsheim, Sundhoffen et Herrlisheim dont les réseaux de distribution sont exploités par le Syndicat Intercommunal des Eaux de la Plaine de l'III).

Il se charge également de la vente d'eau en gros au Syndicat Intercommunal des Eaux du Nord-Ouest de Colmar pour l'alimentation en eau des communes de Ammerschwihr, Katzenthal, Labaroche, Kaysersberg Vignoble et Trois-Epis et au Syndicat Des Eaux et de l'Assainissement Alsace Moselle pour l'alimentation en eau de la commune de Grussenheim.



FAITS MARQUANTS 2023

Contrat

Le contrat de prestations de service signé fin 2018 a vécu sa 5^{ème} et dernière année de fonctionnement.

4 réunions de rapportage sur l'exploitation trimestrielle des ouvrages ont eu lieu entre la Colmarienne des Eaux et Colmar Agglomération aux dates suivantes :

- Le 16.06.2023 pour le 1^{er} trimestre 2023
- Le 24.08.2023 pour le 2^{ème} trimestre 2023
- Le 22.11.2023 pour le 3^{ème} trimestre 2023
- Le 12.03.2024 pour le 4^{ème} trimestre 2023

Votre exploitant

La Colmarienne des Eaux a subi l'arrêt du dispositif ARENH sur les coûts énergétiques qui sont en hausse de 81.000 € sur l'année (+20,6%).

Plan de Gestion de la Sécurité Sanitaire des Eaux (PGSSE)

Avec l'appui financier de Colmar Agglomération, un agent chargé du déploiement du PGSSE a été embauché le 01.06.2023.

L'étude a été lancée en novembre 2023 avec la participation de l'ARS et premier retour d'expérience lors de l'atelier PGSSE organisé avec Hydreos le 12 décembre 2023.

Rendement réseau

Le rendement du réseau d'eau Colmar Agglomération a subi une légère baisse et est passé de 87 % en 2022 à 86,8 % en 2023.

La production est en baisse de 1,47% et la vente de 1,45%

La diminution de la consommation vient essentiellement des usages domestiques (-3,7%). Les dégrèvements sont en augmentation de 46%.

Le réseau de la commune de Sainte Croix-en-Plaine a subi d'importantes casses qui ont considérablement augmenté les achats d'eau au SIEPI (+20,5%). Les rapports trimestriels mettent en avant les données de variations de pression sur le réseau qui semblent beaucoup trop fréquente et d'une ampleur inédite.

Nouvelle posture Vigipirate

L'ARS a transmis le 23 juin 2023 à l'ensemble des distributeurs d'eau les modalités de la posture Vigipirate (été-automne) plaçant le niveau du dispositif sur « sécurité renforcée-risque attentat ».

Restrictions des usages de l'eau

A noter, en 2023, l'interdiction d'arrosage des espaces verts et fleurs imposée par la Préfecture.

Qualité de l'eau

Afin de diminuer la concentration en Métolachlore sur l'UDI de Colmar, et malgré un reclassement de seuil de pertinence du métabolite par l'ARS, il a été décidé de poursuivre l'action entamée en 2021 d'augmenter la production du champ captant du Kastenwald.

Celui-ci produit, aujourd'hui, 72,6 % de la production globale sur l'UDI.



2023

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITE DU SERVICE DE L'EAU POTABLE
DE COLMAR AGGLOMERATION

- | -

VOLET TECHNIQUE

SYNTHESE DE L'ANNEE 2023

Chiffres-Clés

Production



7.874.880 m³ produits



8 réservoirs de stockage



537,16 km de conduites

Population desservie



109.740 habitants



31.794 abonnés



7.013.376 m³ distribués

Qualité Eau



Analyses physico-chimiques
100 % conformes



Analyses bactériologiques
99,6 % conforme
(2 analyses non-conformes)

Indicateurs de performance

Ce chapitre présente les données et indicateurs relatifs aux caractéristiques et à la performance du service et dont la production relève de la responsabilité du titulaire dans le cadre du présent contrat.

Il présente également les données et indicateurs dont la production relève de la responsabilité de la collectivité ou d'autres organismes publics, dans la mesure où ceux-ci ont pu être collectés à la date de réalisation du présent rapport. Ils sont signalés par un signet numéroté (1) : producteur de l'information = Collectivité ou (2) : producteur de l'information = Police de l'Eau.

La définition et le mode de calcul de chaque donnée et indicateur de performance peuvent être consultés sur le site Internet www.eaudanslaville.fr

	Indicateurs	2023	Unité
Caractéristiques techniques du service	Estimation du nombre d'habitants desservis (1)	109 740 (Sources : INSEE)	Recensement de la population 2021 – limites territoriales au 1 ^{er} janvier 2024
	Nombre d'abonnements	31 794	
	Linéaire de réseaux de desserte (hors branchements)	537,16	km
Prix	Prix TTC du service de l'eau pour 120 m ³		
	Bischwihr	212,59	€ TTC
	Colmar	212,59	€ TTC
	Fortschwihr	212,59	€ TTC
	Horbourg-Wihr	212,59	€ TTC
	Houssen	212,59	€ TTC
	Ingersheim	212,59	€ TTC
	Jepsheim	212,59	€ TTC
	Muntzenheim	212,59	€ TTC
	Niedermorschwihr	212,59	€ TTC
	Porte du Ried	212,59	€ TTC
	Ste Croix-en-Plaine	212,59	€ TTC
	Turckheim	212,59	€ TTC
	Walbach	212,59	€ TTC
	Wettolsheim	212,59	€ TTC
	Wickerschwihr	212,59	€ TTC
Wintzenheim	212,59	€ TTC	
Zimmerbach	212,59	€ TTC	

	Indicateurs	2023	Unité
Indicateurs de performance	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne :		
	- la microbiologie (2)	99,6 (2 analyses non conformes)	%
	- les paramètres physico-chimiques (2)	100	%
	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	102 pts	pts
	Rendement du réseau de distribution	86,8	%
	Indice linéaire des volumes non comptés	6,43	m3/km/j
	Indice linéaire de pertes en réseau	5,45	m3/km/j
	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	0,58	%
Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau (1)	80	%	

	Indicateurs	2023	Unité
Indicateurs de performance	Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées	0,72	/ 1000 abonnés
	Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés, défini au service	< 24 heures	
	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	100	%
	Taux de réclamations	0,13	/ 1000 abonnés
	Existence d'un dispositif de mémorisation des réclamations écrites reçues	OUI	
	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année N-1	0,126	%
Actions de solidarité et de coopération	Montant des abandons de créances ou des versements à un fond de solidarité au titre de l'aide au paiement des factures d'eau des personnes en situation de précarité (1)	9.452,17	€

Référentiel FP2E pour les rapports annuels du délégataire : Pour les services soumis à l'examen de la CCSPL

Par souci de continuité avec la production des données, sont ici présentés les indicateurs de performance du référentiel mis au point par la FP2E en 2004, fournis depuis cette date dans le rapport annuel, et qui ne figurent pas parmi les indicateurs demandés par le décret du 2 mai 2007.

	Indicateurs	2023
Satisfaction des usagers	Existence d'une mesure de satisfaction clientèle	OUI
Accès à l'eau	Existence d'une CCSPL	OUI
	Existence d'une commission départementale Solidarité Eau	NON
Certification	Obtention ISO 9001 version 2015	OUI
	Obtention ISO 14001 des services du délégataire version 2015	OUI
	Liaison du service à un laboratoire accrédité	OUI

EXECUTION DU SERVICE

Inventaire des Installations

Parc des installations de production et de stockage

L'eau distribuée dans le périmètre de Colmar Agglomération provient de 5 zones de captage : le Dornig (Est de Colmar), le Neuland (Sud de Colmar), le Kastenwald (sur le ban de Sundhoffen), La Forge (sur le ban de Wintzenheim) et Jebnheim ainsi que de 2 sources situées sur le ban des communes de Walbach et Zimmerbach.

Station de production	Capacité	Puissance installée	Date d'intégration périmètre exploitation
DORNIG	21.600 m ³ /jour	411 kW	01/01/2001 (origine contrat)
NEULAND	21.600 m ³ /jour	411 kW	01/01/2001 (origine contrat)
KASTENWALD	28.800 m ³ /jour	500 kW	26/03/2009
LA FORGE	1.500 m ³ /jour	41 kW	01/01/2012
JEBNSHEIM	4.320 m ³ /jour	130 kW	01/01/2016
WALBACH (Sources)	Variable	–	01/01/2012
ZIMMERBACH (Sources)	Variable	–	01/01/2012

Station de reprise	Capacité	Puissance installée	Date d'intégration périmètre exploitation
LOGELBACH	11.520 m ³ /jour	216 kW	01/01/2001 (origine contrat)
INGERSHEIM	6.000 m ³ /jour	148 kW	01/01/2001 (origine contrat)

Le pompage est supervisé par un système informatique de télégestion qui gère le remplissage des réservoirs suivant les besoins des consommateurs.

Champs captants du Dornig, Neuland et Kastenwald

L'eau provenant de ces 3 captages est pompée à une centaine de mètres sous terre, dans la nappe phréatique de la Plaine d'Alsace. L'eau prélevée est d'une qualité exceptionnelle, au point qu'elle ne nécessite aucun traitement complémentaire pour sa consommation.

Une désinfection préventive est cependant appliquée pour satisfaire aux obligations réglementaires liées au Plan Vigipirate.

L'eau pompée est stockée dans divers réservoirs dont le principal, d'une capacité de 20.000 m³, se situe à Ingersheim et dessert les communes de Colmar, Horbourg-Wihr et Houssen. Il est complété par le réservoir du Letzenberg (2.500 m³) qui alimente les communes de Turckheim et Ingersheim, par celui du Rotenberg (1.700 m³) qui alimente les communes de Wintzenheim et Wettolsheim et par le réservoir du Hunabuhl qui alimente la commune de Niedermorschwihr.

Champ captant de la Forge – Sources de Walbach et Zimmerbach

L'eau provenant de ces 3 sites de captage est stockée dans les réservoirs communaux de Walbach et Zimmerbach ainsi que dans le réservoir du Geisbuhl qui alimente en parapluie les 2 réservoirs communaux ainsi que la partie haute de Zimmerbach et le hameau de La Forge (Wintzenheim).

Champ captant de Jebnheim

L'eau provenant de ce champ captant est stockée dans un réservoir sur tour à proximité immédiate du puits de captage. Ce réservoir est situé dans le périmètre alimentant les communes de Bischwihr, Fortschwihr, Jebnheim, Muntzenheim, Porte du Ried et Wickerswihr.

Réservoir	Capacité	Date d'intégration périmètre exploitation
INGERSHEIM	20.000 m ³	01/01/2001 (origine contrat)
LETZENBERG	2.500 m ³	01/01/2001 (origine contrat)
ROTENBERG	2.500 m ³	01/01/2001 (origine contrat)
HUNABUHL	300 m ³	01/01/2001 (origine contrat)
GEISBUHL	370 m ³	01/01/2012
JEBNSHEIM	750 m ³	01/01/2016
WALBACH	150 m ³	01/01/2012
ZIMMERBACH	150 m ³	01/01/2012

Périmètres de protection

Les périmètres de protection des captages d'eau ont été définis et déclarés d'utilité publique par arrêtés préfectoraux.

- 20.01.1976 pour le champ captant du Dornig
- 22.01.1976 pour le champ captant du Neuland
- 22.11.2007 pour le champ captant du Kastenwald
- 15.12.2009 pour le champ captant de La Forge
- 14.11.1972 pour le champ captant de Jebnheim

Les périmètres (immédiat – rapproché – éloigné) définis sont assortis de prescriptions limitant les risques de pollution.

En application de la circulaire DGS-SDA 2005-59 du 31 janvier 2005, les arrêtés sont complètement mis en œuvre par constat de l'Agence Régionale de Santé (A.R.S.).

Réseau d'adduction et de distribution

L'eau est distribuée dans l'agglomération colmarienne jusque chez le client au travers de 536,1 km de canalisations, dont les diamètres varient de 60 mm à 800 mm.

Vous trouverez en ANNEXE 1 le schéma du réseau de distribution d'eau potable.

Canalisations – Répartition par matériau

Matériau	2023	2022
PEHD	13,9 km	13,9 km
PVC	0,5 km	0,4 km
Fonte	485,8 km	485,7 km
Acier	9,9 km	9,5 km
Galva	0,6 km	0,6 km
PRV	0,1 km	0,1 km
Non connu	26,3 km	25,9 km
Total	537,1 km	536,1 km

Accessoires réseau

Type	2023	2022
Vannes	589	568
Ventouses	117	110
Equipements de mesure (prélocalisateurs, débitmètre ...)	263	271
	Capteurs fixes et mobiles	prélocalisateurs
	11	11
	débitmètres de sectorisation	débitmètres de sectorisation

Au cours de l'année 2023, Colmar Agglomération a entrepris plusieurs opérations de renouvellement sur le réseau en veillant tout particulièrement à prendre en compte les programmes de voirie décidés par les différentes communes.

Variation réseau

Nature	2023	2022
Linéaire posé	2 942 m	1 407 m
Linéaire supprimé	2 785 m	607 m
Mise à jour suite à régularisation ELYX	892 m	911 m
Linaire Total	537 158 m	536 109 m

Vous trouverez en ANNEXE 2 le détail des modifications opérées sur le réseau.

Droits de suite en cours

		Date d'extinction
Wintzenheim	Oberklebweg	31.07.2026
	Rue des Trois-Châteaux	16.10.2026

Variation du nombre de branchements

Nature	2023	2022
Branchements réalisés	83	87
- Par la CdE	79	81
- Par Colmar Agglomération	4	6
Branchements renouvelés	320	342
- Par la CdE	120	222
- Par Colmar Agglomération	200	120
Branchements supprimés	5	5

Il n'y a pas de branchement en plomb sur l'ensemble du territoire desservi.

Bilan de l'exploitant

Variation du parc compteurs

Compteurs	2023	2022
15 mm	18 627	18 432
20 à 40 mm	12 795	12 725
> 40 mm	270	280

Age moyen et renouvellement du parc compteurs

	2023	2022
Age moyen	9,13 ans	9,04 ans
Nbre compteur renouvelés	1 355	1 164

Réseau

100 % du réseau communautaire a fait l'objet de recherche de fuites, dont 20 % en mode permanent (secteur Colmar).

342 fuites ont été détectées et réparées en 2023 dont :

- 217 sur branchement
- 68 sur protection incendie
- 26 sur conduite principale
- 31 sur accessoires réseau

Nombre de fuites réparées par commune

	2023	2022
Bischwihr	3	4
Colmar	124	226
Fortschwihr	5	5
Horbourg-Wihr	17	60
Houssen	8	14
Ingersheim	33	33
Jebnheim	4	0
Muntzenheim	5	8
Niedermorschwihr	1	6
Porte du Ried	5	2
Sainte-Croix-en-Plaine	14	19
Turckheim	32	37
Walbach	4	3
Wettolsheim	14	21
Wickerschwihr	1	2
Wintzenheim + Logelbach + La Forge	70	48
Zimmerbach	2	6
TOTAL	342	494

Les branchements constituent toujours la majeure partie des fuites relevées (63,5 % sur l'année 2023). Les équipements de protection incendie, manipulés par les entreprises, les pompiers et les gens du voyage sont également fréquemment réparés.

Rendement de réseau

Le rendement de réseau donne une appréciation de la qualité du réseau et de l'efficacité de la distribution. C'est le rapport entre deux volumes. Il peut également être analysé par deux paramètres qui sont :

Indice de perte

$$\text{Indice linéaire de perte (m}^3\text{/j/km)} = \frac{\text{Pertes primaires du réseau (m}^3\text{/j)}}{\text{Linéaire du réseau hors branchements (km)}}$$

Rendement primaire

$$\text{Rendement primaire} = \frac{V_{\text{comptabilisé (y.c. exports)}} + V_{\text{consommations sans comptage}} + V_{\text{de service réseau}}}{V_{\text{produits (hors besoins usine de production)}} + V_{\text{achetés ou importés}}}$$

Les valeurs globales 2023 sont les suivantes :

Volume produit (V1) Volume issu des ouvrages de production du service pour être introduit dans le réseau de distribution	7 874 000 m³
Volume importé (V2) Volume d'eau potable en provenance d'un service d'eau extérieur	207 497 m³
Volume exporté (V3) Volume d'eau potable livré à un service d'eau extérieur	365 965 m³
Volume mis en distribution (V4) Se calcule de la façon suivante : V1 + V2 – V3	7 716 412 m³
Pertes (V5) Se calcule en faisant V6 – V4	1 069 001 m³
Volume consommé autorisé (V6) Se calcule en faisant V7 + V8 + V9	6 647 411 m³
Volume comptabilisé (V7) Volume résultant des relevés des appareils de comptage des abonnés	6 456 610 m³
Volume consommateurs sans comptage (V8) Volume utilisé sans comptage par des usagers connus, avec autorisation. Ce volume est estimé	121 416 m³
Volume de service du réseau (V9) Volume utilisé pour l'exploitation du réseau de distribution	69 385 m³
RENDEMENT = (V6 + V3) / (V1 + V2) x 100	86,8 %

Par commune, ce rendement se décline de la manière suivante :

Commune	Rendement 2023	Rendement 2022	
Colmar	86,6 %	86,7 %	↘
Horbourg-Wihr	94,0 %	88,3 %	↗
Houssen	91,0 %	84,1 %	↗
Ingersheim	79,1 %	81,2 %	↘
Jebnheim	90,5 %	95,3 %	↘
Niedermorschwihr	106,9 %	80,0 %	↗
Sainte-Croix-en-Plaine	82,7 %	96,5 %	↘
Turckheim	80,2 %	81,1 %	↘
Walbach	91,7 %	93,0 %	↘
Wettolsheim	81,0 %	83,7 %	↘
Wintzenheim	82,2 %	82,3 %	↘
Zimmerbach	90,3 %	93,9 %	↘
Communes Ex Ried Brun	90,5 %	93,0 %	↘

Les valeurs par unité de distribution sont les suivantes :

	Kastenwald Dornig Neuland	La Forge Walbach Zimmerbach	Jepsheim	SIEPI Sainte Croix-en- Plaine
Volume produit (V1) ou (VP059) Volume issu des ouvrages de production du service pour être introduit dans le réseau de distribution	7 424 325 m ³	92 101 m ³	358 454 m ³	0 m ³
Volume importé (V2) ou (VP060) Volume d'eau potable en provenance d'un service d'eau extérieur	31 897 m ³	0 m ³	0 m ³	175 600 m ³
Volume exporté (V3) ou (VP061) Volume d'eau potable livré à un service d'eau extérieur	362 881 m ³	0 m ³	3 084 m ³	0 m ³
Volume mis en distribution (V4) Se calcule de la façon suivante : V1 + V2 - V3	7 093 341 m ³	92 101 m ³	355 370 m ³	175 600 m ³
Pertes (V5) Se calcule en faisant V6 - V4	994 840 m ³	8 939 m ³	34 837 m ³	30 385 m ³
Volume consommé autorisé (V6) Se calcule en faisant V7 + V8 + V9 = (VP063 + VP201) + VP221 = VP220	6 098 501 m ³	83 162 m ³	320 533 m ³	145 215 m ³
Volume comptabilisé (V7) ou (VP063 + VP201) Volume résultant des relevés des appareils de comptage des abonnés domestiques (VP063) et non domestiques acquittant leur redevance pollution à l'Agence de l'Eau (VP201)	5 935 472 m ³	79 688 m ³	308 420 m ³	133 030 m ³
Volume consommateurs sans comptage (V8) ou (VP221) Volume utilisé sans comptage par des usagers connus, avec autorisation Ce volume est estimé	108 630 m ³	1 424 m ³	5 422 m ³	5 940 m ³
Volume de service du réseau (V9) ou (VP220) Volume utilisé pour l'exploitation du réseau de distribution	54 399 m ³	2 050 m ³	6 691 m ³	6 245 m ³
RENDEMENT = (V6 + V3) / (V1 + V2) x 100 = (VP063 + VP201 + VP221 + VP 220 + VP061) / (VP059 + VP060)	86,7 %	90,3 %	90,3 %	82,7 %

Incidents techniques

Les incidents techniques survenus au cours de l'année 2023 sont recensés ci-après :

Date	Lieu	Ouvrage	Incident
18/06/2023	COLMAR	CONDUITE PRINCIPALE DE DISTRIBUTION	Soutirage important sur 3 PI à proximité de KatzenwangPfad à Colmar suite à incendie derrière le camp des sédentaires.
01/07/2023	WINTZENHEIM	RESERVOIR ROTENBERG	Vol d'eau sur PI suite à l'arrivée d'une centaine de caravanes des gens du voyage sur les prés situés face au Lycée Pflixbourg (nombreuses piscines vidangées tous les jours, refroidissement de certaines caravanes et véhicules par arrosage).
03/07/2023	HORBOURG-WIHR	CONDUITE PRINCIPALE DE DISTRIBUTION	Soutirage important laissant penser à des manœuvres sur PI (vol d'eau) ou problème disconnecteur. Après recherches, l'origine du problème a été localisé chez LECLERC BRICOLAGE qui effectuait des essais sur la bâche incendie. Le Directeur du magasin a été informé de la nécessité d'informer la CdE avant de lancer ce type de manœuvre.
10/07/2023	COLMAR	CHAMP CAPTANT DORNIG	Vandalisme + tentative d'effraction. Branchement illégal de câbles d'alimentation sur la baie électrique (les câbles menaient à un campement de gens du voyage situé au Stadium Nord). Un dépôt de plainte a été déposé électroniquement auprès de la Police Nationale sous le n° e9a9e83dd5
31.07.2023	HORBOURG-WIHR	CONDUITE PRINCIPALE DE DISTRIBUTION	Poteau incendie renversé par un poids lourd engendrant des manques d'eau ou des baisses de pression.

Problèmes d'exploitation

Les problèmes d'exploitation majeurs rencontrés au cours de l'année 2023 et les propositions faites à Colmar Agglomération pour leur amélioration ont été les suivants :

Lieu	Ouvrage	Problème rencontré	Action réalisée
SUNDHOFFEN	KASTENWALD	Présence régulière le soir de voitures de jeunes avec des chiens faisant des rodéos et du trafic sur le site.	Une caméra de surveillance a été installée en mars 2024

Ouvrages de production

Production sur les sites de captage

UDI COLMAR

2023	Neuland	Dornig	Kastenwald	TOTAL
Janvier	95 999 m ³	99 479 m ³	445 520 m ³	640 998 m ³
Février	84 090 m ³	86 725 m ³	391 210 m ³	562 025 m ³
Mars	90 533 m ³	92 781 m ³	430 216 m ³	613 530 m ³
Avril	71 174 m ³	73 499 m ³	402 095 m ³	546 768 m ³
Mai	88 952 m ³	90 424 m ³	493 857 m ³	673 233 m ³
Juin	93 392 m ³	94 247 m ³	516 704 m ³	704 343 m ³
Juillet	79 565 m ³	83 380 m ³	457 024 m ³	619 969 m ³
Août	89 087 m ³	90 175 m ³	492 697 m ³	671 959 m ³
Septembre	78 975 m ³	81 772 m ³	449 566 m ³	610 313 m ³
Octobre	83 789 m ³	85 302 m ³	466 861 m ³	635 952 m ³
Novembre	75 338 m ³	76 696 m ³	425 535 m ³	577 569 m ³
Décembre	74 816 m ³	76 242 m ³	416 608 m ³	567 666 m ³
TOTAL	1 005 710 m³	1 030 722 m³	5 387 893 m³	7 424 325 m³
% annuel	13,5 %	13,9 %	72,6 %	100 %

UDI LA FORGE

2023	Réservoir Zimmerbach Production Sources	Réservoir Walbach Production Sources	Pompage La Forge	TOTAL
Janvier	695 m ³	1 263 m ³	5 134 m ³	7 092 m ³
Février	835 m ³	1 213 m ³	4 323 m ³	6 371 m ³
Mars	1 169 m ³	1 404 m ³	4 685 m ³	7 258 m ³
Avril	1 402 m ³	1 282 m ³	3 682 m ³	6 366 m ³
Mai	1 419 m ³	731 m ³	6 307 m ³	8 457 m ³
Juin	927 m ³	805 m ³	8 578 m ³	10 310 m ³
Juillet	658 m ³	1 423 m ³	6 399 m ³	8 480 m ³
Août	427 m ³	958 m ³	7 397 m ³	8 782 m ³
Septembre	527 m ³	0 m ³	7 899 m ³	8 426 m ³
Octobre	440 m ³	0 m ³	6 663 m ³	7 103 m ³
Novembre	322 m ³	0 m ³	6 334 m ³	6 656 m ³
Décembre	0 m ³	0 m ³	6 800 m ³	6 800 m ³
TOTAL	8 821 m³	9 079 m³	74 201 m³	92 101 m³

2023	Réservoir Jepsheim
Janvier	32 836 m ³
Février	28 364 m ³
Mars	32 068 m ³
Avril	29 515 m ³
Mai	31 503 m ³
Juin	31 818 m ³
Juillet	27 509 m ³
Août	29 936 m ³
Septembre	27 047 m ³
Octobre	31 164 m ³
Novembre	28 130 m ³
Décembre	28 564 m ³
TOTAL	358 454 m³

Consommation d'électricité

Les consommations électriques en 2023 sont les suivantes :

- Neuland :	307 848 kWh
- Dornig :	344 260 kWh
- Kastenwald :	1 602 434 kWh
- Logelbach :	132 763 kWh
- La Forge :	45 670 kWh
- Jepsheim	88 064 kWh
- Station Ingersheim	317 998 kWh

TOTAL **2.839.037 kWh** contre 2.899.879 kWh en 2022

Ouvrages de stockage

Nettoyage des réservoirs

	Date Nettoyage
Ingersheim	Du 08 au 15/09/2023
Letzenberg	Du 18 au 22/09/2023
Rotenberg	Du 16 au 20/10/2023
Hunabuhl	Du 04 au 08/09/2023
Geisbuhl	Le 03/10/2023
Jepsheim	Le 12/10/2023
Walbach	Du 09 au 11/10/2023
Zimmerbach	Du 04 au 06/10/2023

Chaque nettoyage des réservoirs est l'occasion de faire un diagnostic de leur état intérieur.

Le réservoir d'Ingersheim (partie ancienne datant de 1932) a fait l'objet d'un suivi de l'état des sous faces de voutes pour vérifier si des coulures de calcite sont toujours présentes suite aux travaux d'étanchéification extérieure : Ce phénomène a disparu. Le plafond dans l'entrée de ce réservoir a été réhabilité suite aux infiltrations de 2021 ayant provoqué son effondrement.

Le réservoir du Geisbuhl fait également l'objet d'un suivi du revêtement intérieur des parois de la cuve unique qui continue de tomber par « lambeaux » et qui nécessiterait une réhabilitation. Ce phénomène perdure et doit être pris en compte.

Abonnés

Répartition des abonnés par commune

	Nbre abonnés au 31.12.2023	Nbre abonnés au 31.12.2022
Bischwihr	516	514
Colmar	15 218	15 116
Fortschwihr	522	501
Horbourg-Wihr	2 317	2 296
Houssen	1 061	1 053
Ingersheim	1 775	1 747
Jbsheim	653	639
Muntzenheim	555	542
Niedermorschwihr	256	255
Porte du Ried	891	870
Ste Croix-en-Plaine	1 376	1 347
Turckheim	1 618	1 595
Walbach	460	449
Wettolsheim	923	912
Wickerschwihr	351	344
Wintzenheim	2 889	2 873
Zimmerbach	413	413
TOTAL	31 794	31 466

En 2023, le service public de l'eau potable comptait 31 794 abonnés contre 31 466 en 2022. Le nombre d'abonnements a ainsi augmenté de +1,04 %.

Volumes Eau potable

Volume distribué

7 013 376 m³ d'eau ont été distribués en 2023 contre 7 114 012 m³ en 2022.

Volume vendus

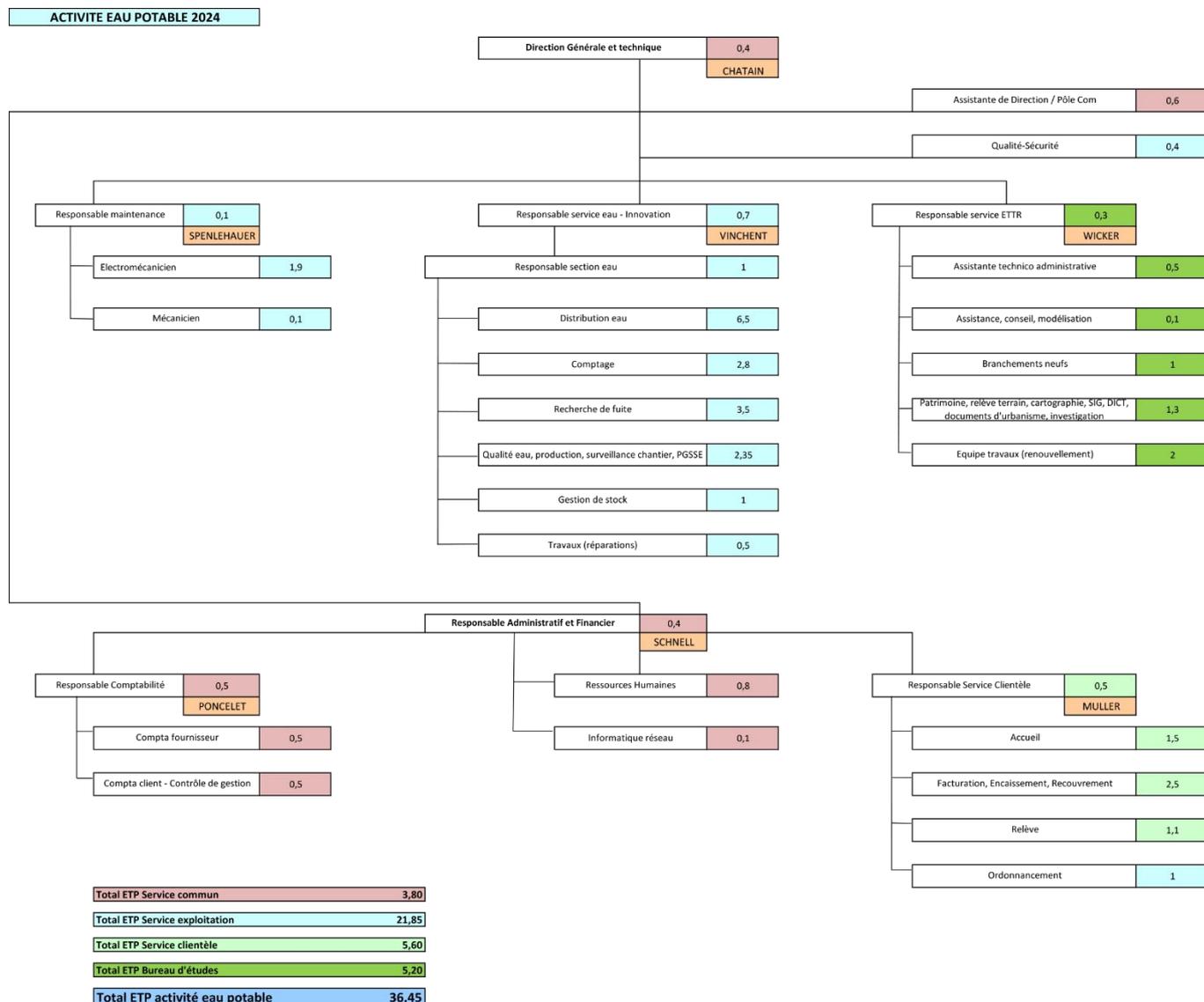
6 472 319 m³ d'eau ont été vendus en 2023 contre 6 540 277 m³ en 2022.

Répartition par commune

	2023		2022	
	Volume distribué	Volume vendu	Volume distribué	Volume vendu
Bischwihr	50 988 m ³	47 520 m ³	46 854 m ³	45 473 m ³
Colmar	4 496 428 m ³	4 184 799 m ³	4 524 193 m ³	4 147 794 m ³
Fortschwihr	48 290 m ³	45 623 m ³	49 127 m ³	53 334 m ³
Horbourg-Wihr	316 681 m ³	291 515 m ³	353 546 m ³	288 652 m ³
Houssen	140 307 m ³	126 674 m ³	145 531 m ³	123 042 m ³
Ingersheim	278 761 m ³	238 500 m ³	260 674 m ³	237 679 m ³
Jepsheim	59 155 m ³	54 413 m ³	62 662 m ³	57 747 m ³
Muntzenheim	52 645 m ³	49 669 m ³	53 587 m ³	55 293 m ³
Niedermorschwihr	34 098 m ³	26 235 m ³	31 130 m ³	27 540 m ³
Porte du Ried	78 539 m ³	72 685 m ³	85 135 m ³	78 244 m ³
Sainte-Croix-en-Plaine	145 215 m ³	130 422 m ³	140 645 m ³	140 152 m ³
Turckheim	244 925 m ³	211 093 m ³	246 119 m ³	202 624 m ³
Walbach	39 855 m ³	36 981 m ³	43 003 m ³	41 763 m ³
Wettolsheim	153 476 m ³	142 776 m ³	203 478 m ³	161 104 m ³
Wickerschwihr	29 584 m ³	28 590 m ³	29 213 m ³	28 777 m ³
Wintzenheim	441 295 m ³	383 733 m ³	456 079 m ³	403 509 m ³
Zimmerbach	37 169 m ³	35 126 m ³	38 912 m ³	37 438 m ³
Vente en gros au SIENOC	362 881 m ³	362 881 m ³	339 506 m ³	284 958 m ³
Vente en gros au SDEA (Grussenheim)	3 084 m ³	3 084 m ³	4 618 m ³	5 835 m ³
TOTAL	7 013 376 m³	6 472 319 m³	7 114 012 m³	6 540 277 m³

Personnel

Organigramme au 31.12.2023



Accidents du travail

2 accidents du travail sur les 3 répertoriés à la Colmarienne des Eaux en 2023 concernaient le service de l'eau potable, contre 1 en 2022.

Date	Circonstances	Nbre jour arrêt
13.06.2023	En voulant manipuler un poteau d'incendie défectueux, la victime a ressenti une douleur à la nuque et aux épaules	3
27.06.2023	En manipulant des vannes de réseaux pour une intervention en astreinte, la victime a signalé des douleurs aux épaules. Les manipulations ont été réalisées avec une clef de manœuvre	31

QUALITE DU SERVICE

Satisfaction Clients

Services au client

Accueil téléphonique des clients

Le téléphone est le moyen de contact privilégié par les clients pour entrer en contact avec le service de l'eau. C'est pourquoi la Colmarienne des Eaux attache une attention toute particulière au traitement des appels entrants.

Les appels des clients-de Colmar Agglomération sont traités par l'Agence Clientèle basée à Colmar. Grâce à elle, le client dispose de bénéfices majeurs :

- Un numéro local unique : 03.89.22.94.50 et un seul interlocuteur pour répondre à toutes les questions (facture, abonnement, qualité de l'eau, prise de rendez-vous, intervention technique ...);
- Un service d'urgence 24h/24h et 7 jours/7 ;
- Des chargés de clientèle compétents dans le domaine de l'eau et des eaux usées capables de faire un diagnostic quant à l'urgence d'une situation mais aussi spécialistes de la relation téléphonique et du contact client ;
- Une qualité de service garantie grâce aux technologies à notre disposition (traçabilité des contacts clients et des suites données grâce au logiciel clientèle ODYSSEE).

Espace client « Agence en ligne »

Avec l'espace client « Agence en ligne », disponible sur le Site Internet de la Colmarienne des Eaux (www.cdeaux.fr), le client peut consulter 24h/24h ses factures, son solde, sa consommation d'eau ...

L'Agence en Ligne propose également des services interactifs lui facilitant la gestion de son contrat sans se déplacer (communiquer l'index de son compteur, payer en ligne, informer de son emménagement ou déménagement ...).

Agence Clientèle de proximité

La facilité d'accès à notre Agence Clientèle, basée au 18 rue Edouard Bénès à Colmar, permet de répondre rapidement et efficacement aux sollicitations des clients pendant les heures d'ouverture adaptées au contexte local.

Cet accès est ouvert aux personnes à mobilité réduite.

Depuis la crise sanitaire de la COVID-19, la Colmarienne des Eaux a adapté le fonctionnement de l'accueil clientèle avec la mise en place d'un guichet spécifique permettant de recevoir les clients dans le strict respect des règles sanitaires. Ce fonctionnement a été maintenu en 2023.

Pilotage du service rendu

Tout contact avec les clients de Colmar Agglomération est tracé dans le logiciel clientèle ODYSSEE. La Colmarienne des Eaux peut ainsi suivre le traitement des demandes et analyser l'évolution des motifs des demandes afin de réagir de manière efficiente.

Le chargé de clientèle dispose de toutes les informations utiles par commune pour apporter immédiatement la réponse personnalisée et adaptée à toute question d'un client.

Les outils de mesure (enquête spécifique, enquête post-contact qu'il s'agisse d'un appel ou d'une intervention ...) permettent des réajustements réguliers.

Formalités simplifiées pour accéder au service

L'ensemble de nos clients souhaite effectuer un minimum de formalités, c'est pourquoi ont été mis en place :

- **La facture contrat** : Avec notre service Eau Express, le client nous contacte, par courrier électronique ou par téléphone afin de disposer de l'eau dès son installation dans son nouveau logement ou au plus tard le lendemain de la demande (hors week-end et travaux). Le client n'a pas besoin de se déplacer, ni de remplir de formulaire. La première facture fait alors office de contrat.
- **Le relevé confiance** : Si le branchement n'a pas été fermé à la suite du départ du client précédent, le nouvel arrivant n'a pas besoin de se déplacer. Il communique par téléphone l'index du compteur qui sert de point de départ pour la facturation de ses futures consommations d'eau. Le relevé périodique des index de compteurs pour les clients particuliers s'effectue à un rythme semestriel ou mensuel pour les clients industriels, les clients ayant la facilité de nous communiquer leur auto-relevé en cas d'absence.

Réclamations clients

Pour le calcul de l'indicateur P155.1 (taux de réclamation), les réclamations relevant de la responsabilité des clients (problèmes sur installations intérieures notamment) ne sont pas prises en compte, seules les **réclamations écrites** relatives au Service de l'Eau, et qui ne concernent pas le niveau de prix, sont comptabilisées.

Pour l'année 2023 le taux de réclamation est de **0,13 ‰** comme en 2022.

Les réclamations prises en compte pour le calcul de l'indicateur sont au nombre de **4**.

Relève

Le relevé et la facture constituent un point clé de la relation client. Sur l'ensemble des demandes reçues par le service clientèle, plus de la moitié concernent le relevé, la facturation ou le règlement des factures. Les clients attendent un relevé et une facture fiables. C'est pourquoi, la Colmarienne des Eaux attache un soin particulier à la qualité des informations qualifiantes de la base de données clients.

Par ailleurs, le releveur de compteur d'eau est l'agent de terrain le plus en contact avec les clients, puisque chaque année il contrôle et relève l'ensemble du parc compteurs. Nos équipes de releveurs sont par conséquent des professionnels formés à la relation clientèle, à la vérification des appareils de comptage ainsi qu'à la mise à jour de la base de données clientèle.

Relève des index de compteurs

Nos agents « releveurs » sont équipés de terminaux portables leur indiquant immédiatement un index anormal par rapport aux consommations habituelles du client. Ceci leur permet de procéder immédiatement à une vérification et de fiabiliser ainsi considérablement la saisie des index.

Ils profitent également de cette visite pour vérifier toutes les informations qualifiantes de l'utilisateur et les mettre à jour si nécessaire (coordonnées, raccordement au réseau eaux usées, branchement neuf non pris en compte, etc...) de manière à s'assurer de la fiabilité des informations nécessaires à la facturation exacte du service.

En cas d'absence, une carte Relève-Confiance est laissée dans la boîte aux lettres. Le client peut prendre rendez-vous avec le releveur en lui téléphonant sur son portable ou effectuer la relève lui-même et la communiquer :

- **par Internet** en se connectant sur l'Agence en ligne du Site Internet de la CdE (www.cdeaux.fr)
- **par téléphone** au 03.89.22.94.50
- **par carte-relève** en la complétant et en la retournant par la Poste sans l'affranchir

Management Qualité et environnement

ISO 9001 et ISO 14001

Management Qualité

La qualité d'exécution de nos tâches d'exploitation a été très tôt un souci dans la gestion des services de l'eau potable et de l'assainissement.

Dès 2004, le Groupement d'entreprises CdE/SEF a prouvé cet engagement en faisant certifier par référentiel normatif ISO 9001, reconnu internationalement, l'ensemble de ses activités.

Management Environnemental

Dans le prolongement de la certification Qualité, le Groupement d'entreprises CdE/SEF s'est attaché à démontrer sa capacité à gérer les impacts de ses activités sur l'environnement et sa volonté à les maîtriser.

Dès 2010, après la certification du groupement sur ses activités Epuration, a été engagée la démarche de certification pour les activités Eau et Assainissement obtenue en 2012.

Ces 2 engagements, tournés vers l'amélioration continue de nos prestations en termes de Qualité de service et d'Environnement, participent au respect du traitement par :

- **des procédures** définissant nos tâches d'exploitation,
- **l'anticipation et la maîtrise des risques environnementaux** dans nos activités,
- **des audits et des indicateurs** pour valider le respect de ces procédures par nos agents mais aussi des tests annuels de situations d'urgence,
- **un traitement des Améliorations et des non-conformités** pour traiter nos anomalies et nous améliorer en continu.

Certifications

Le Groupement d'entreprises CdE/SEF est certifié ISO 9001 et ISO 14001 Version 2015 pour l'ensemble de ses activités.

Par cette double certification, notre objectif est de garantir une organisation du travail respectant les principes suivants :

- **la maîtrise opérationnelle de l'exploitation**, par la mise en place de procédures, d'instructions, d'analyses de criticité fonctionnelle,
- **la maîtrise des risques en matière de sécurité des personnes** par la formation des agents, la veille réglementaire, l'analyse systématique des risques et la mise en place d'actions correctives,
- **la maîtrise des risques environnementaux** par la sensibilisation du personnel, la gestion des déchets, la mise en place de fiches réflexes et d'actions correctives,
- **le développement des compétences** par une formation adaptée aux besoins des salariés et à leur évolution de carrière.

L'audit de renouvellement s'est tenu du 23 au 25 mai 2023 et a abouti au maintien des certifications ISO 9001 et 14001 dans leurs versions 2015.

Charte Qualité

Les engagements de la Colmarienne des Eaux en matière de Politique Qualité nous ont conduit dès 2000 à mettre en œuvre une « CHARTE QUALITE » développée pour renforcer la perception de notre savoir-faire par nos clients et les collectivités prescriptrices de nos contrats.

En 2023 aucun non-respect à l'un des 9 engagements de la Charte n'a été enregistré.

Assurances

Garanties d'assurances

Responsabilité Civile

La Colmarienne des Eaux dispose d'une assurance « Responsabilité Civile » couvrant les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile qu'elle peut encourir à l'égard des tiers du fait des activités réalisées.

Cette assurance a été contractée auprès de la compagnie AXA, représentée par les Assurances MARCHAND à Colmar selon le contrat n° 10773699304 ayant pris effet le 01.01.2021.

Sur les **7 dossiers de sinistre ouverts** et transmis aux Assurances MARCHAND en 2023 pour le Service de l'eau potable :

- **1 dossier** a été classé sans suite, la responsabilité de la Colmarienne des Eaux n'ayant pu être établie
- **2 dossiers** ont été retournés à la Colmarienne des Eaux pour paiement direct car les montants des indemnités étaient inférieurs à la franchise.

Date	Lieu
27.06.2023	41 rue Vauban à COLMAR
01.10.2023	1 rue David Ortlieb à COLMAR

- **4 dossiers** ont été pris en en charge par l'assurance dans le cadre de la Responsabilité Civile et sont toujours en cours d'instruction :

Date	Lieu
20.02.2023	Rue du Muscat à WETTOLSHEIM
27.02.2023	6 rue des Prêtres à COLMAR
27.11.2023	1 Impasse Roesch à TURCKHEIM
10.12.2023	Rue Bruat à COLMAR

Dommages aux biens

La Colmarienne des Eaux est assurée auprès de la compagnie d'assurance MMA représentée par NEOREN Assurances à Saint-Amarin, selon le contrat n° 146.917.309 ayant pris effet le 01.01.2021.

L'assurance Dommages Entreprise souscrite couvre le risque Incendie/Risques divers et Bris de machines pour les ouvrages Eau de Colmar Agglomération.

Au cours de l'année 2023, aucun dommage aux biens n'a été répertorié pour le service de l'eau potable :

Qualité de l'Eau

Bilan analytique

Modalités de contrôle de la qualité de l'eau

Le contrôle de la qualité de l'eau est réalisé depuis les captages jusque sur le réseau de distribution selon les modalités générales décrites ci-après :

- **Contrôle légal externe ARS / Laboratoire régional**

Ces analyses sont réalisées par le Centre d'Analyses et de Recherches (CAR) situé à Illkirch Graffenstaden (67) pour le compte de l'Agence Régionale de Santé, et permettent de mesurer les paramètres physico-chimiques et bactériologies définissant la potabilité de l'eau destinée à la consommation humaine.

- **Autocontrôle**

En complément des analyses réglementaires, la Colmarienne des Eaux effectue des contrôles sur la qualité de l'eau à la sortie du traitement, au niveau des réservoirs, ainsi que sur différents secteurs du réseau représentatifs des provenances et compositions diverses de l'eau alimentant le service des eaux.

Nombre d'analyses réalisées

	Nombre de prélèvements ARS réalisés en 2023	Nombre de prélèvements autocontrôle réalisés en 2023
Ressource	11	3 (piézomètre de surveillance Hettenschlag)
Production	32	8
Distribution	203	126
Suivi Polyphosphates	36	-
Chlorures et Nitrates	16	35
Métolachlores	30 (comptabilisées dans Production)	59
TOTAL	298	231

En complément des analyses réglementaires :

- **2 prélèvements supplémentaires** ont été effectués sur les champs captants du Dornig et du Neuland pour le contrôle du paramètre lindane ;
- **2 prélèvements supplémentaires** ont été effectués au niveau du champ captant du Dornig pour le contrôle du paramètre DMI ;

- **73 prélèvements supplémentaires** ont été effectués sur les champs captants du Dornig, du Neuland, de Jebnheim, de La Forge et du Kastenwald (incluant les 3 piézomètres Hettenschlag) pour le contrôle des métabolites des pesticides (Métolachlore et/ou Chloridazone) ;
- **1 prélèvement supplémentaire** a été effectué en rivière (Vieille Thur proche F1 Neuland) pour le Métolachlore.

Résultats

Les taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité sont les suivants :

- **99,6 % de conformité** pour ce qui concerne la microbiologie correspondant à 2 non-conformités bactériologique à Sainte Croix-en-Plaine).
- **100 % de conformité** pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques.

A noter de manière constante une conductivité faible inférieure au seuil de 200 $\mu\text{s}/\text{cm}$ sur les eaux des sources de Walbach, de Zimmerbach et sur le champ captant de La Forge.

Fiches synthèses sur la qualité de l'eau distribuée

La qualité sanitaire de l'eau est la première information attendue par les consommateurs.

Chaque année, les abonnés du service reçoivent avec leur facture d'eau une fiche de synthèse élaborée par l'Agence Régionale de Santé (ARS) à partir des résultats du contrôle sanitaire.

Vous trouverez en ANNEXE 3 les fiches de synthèses relatives à la qualité de l'eau distribuée en 2023.

PRIX DU SERVICE

Tarification de l'eau

Modalités de tarification

Le prix du service de l'eau correspond à l'ensemble des opérations qui concerne à la fois la production d'un produit de qualité très surveillé, sa distribution ainsi que la redevance pollution des eaux qui est une recette fiscale environnementale.

Il est principalement composé de deux éléments, dont le premier est décidé par Colmar Agglomération :

- **La distribution de l'eau potable**

Comprend les investissements, les renouvellements et les frais de fonctionnement des ouvrages destinés à assurer la production, le stockage, le traitement et la distribution aux abonnés ainsi que la gestion des services aux clients.

- **Les redevances et taxes prélevées pour les organismes publics**

- La redevance « Pollution » de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse : La Communauté d'Agglomération de Colmar collecte cette redevance pour le compte de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse.
- La TVA au taux de 5,5 % qui constitue le dernier élément de la facture appliqué à l'eau. Ce taux est celui appliqué aux produits alimentaires et concerne l'ensemble des rubriques de facturation.

Tarifs

		Au 01.01.2023*
Frais d'accès au Service (€ HT)		45,00 €
Part fixe (€ HT/an) Abonnement y compris location compteur	compteur 15 à 20 mm	24,50 €
	compteur 25 mm	49,20 €
	compteur 30 mm	54,00 €
	compteur 40 mm	86,40 €
	compteur 50 mm	222,00 €
	compteur 60 à 70 mm	236,00 €
	compteur 80 mm	252,00 €
	compteur 100 mm	273,00 €
	compteur 150 mm	390,00 €
Part Proportionnelle (€HT/an)		0,125 €/m ³
Redevance Pollution (Agence de l'Eau Rhin-Meuse)		0,350 €/m ³
Taxes	Assujettissement TVA	Taux 5,5 %

* Délibération du bureau de Colmar Agglomération du 25 novembre 2022

Facture d'eau type 120 m³/an (hors redevances assainissement)

Tarif annuel d'eau (exprimée en € TTC) sur la base d'une consommation de 120 m³/an – primes fixes comprises.

Tarif Eau Potable base 120 m ³ /an	Ensemble des communes
Part Fixe (compteur 20 mm)	25,85 €
Prix Proportionnel	142,43 €
Redevance Pollution	44,31 €
Total Eau	212,59 €

Vous trouverez en ANNEXE 4 l'édition d'une facture d'eau type 120 m³/an réalisée d'après le tarif eau 2023.

Facturation

Une facture claire et porteuse d'informations

Le Service de l'Eau édite des factures contenant des informations souhaitées par les clients (qualité de l'eau, informations sur le prix ...). On y retrouve notamment :

- **Les Enjeux du cycle de l'eau** avec décryptage des différents acteurs de l'eau et de l'assainissement et de leurs rôles ainsi que la destination des sommes collectées
- **La maîtrise du budget de l'utilisateur** avec fourniture au client de l'historique de ses consommations et de ses évolutions (consommation, tarifs ...)
- **Des informations pédagogiques** sur l'eau ou comment est répartie la consommation d'eau des Français au quotidien avec indication du coût moyen des différents usages (bains, douches, lave-vaisselle, sanitaires ...)
- **Personnalisation de la facture** avec messages et informations propres à l'utilisateur

En cas de mensualisation, un échéancier modulable avec indication des prélèvements mensuels est intégré à la facture permettant à l'utilisateur de maîtriser son budget.

Recouvrement

En 2023, **60 714** factures ont été émises pour un montant de **20 111 154,26 € TTC** (service de l'assainissement compris).

	2023	2022
Nbre de factures	60 714	60 469
Nbre de relances	10 939	13 790
Nbre de Lettres Recommandées	0	0

Impayés

	2023	2022
Montant des impayés transmis à Colmar Agglomération	216 272 €TTC	257 082 €TTC
Nbre d'autorisations de coupure demandées à Colmar Agglomération	0*	0*
Nbre de coupures réalisées	0*	0*

* La loi BROTTES de 2013, dont le décret d'application date de février 2014, interdit à tout distributeur de couper l'alimentation en eau dans une résidence principale même en cas d'impayé et cela tout au long de l'année.

L'amendement déposé par le député François BROTTES en avril 2015 autorisant la réduction de débit d'eau en cas d'impayé a été retiré lors de l'adoption définitive de la loi sur la transition énergétique de juillet 2015. La réduction du débit d'eau reste donc interdite.



2023

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITE DU SERVICE DE L'EAU POTABLE
DE COLMAR AGGLOMERATION

- || -

**VOLET
FINANCIER**

COMPTES DU CONTRAT

Coût du marché

Décomposition du coût du marché définie contractuellement

Colmar Agglomération (hors travaux neufs)

RESULTATS
31/12/2023

ACHATS	703 852
Achats de matières consommables et autres fournitures	56 901
Achats de matériels et équipements d'exploitation	206 093
Energie électrique	405 302
Fournitures eau, éclairage, combustibles	0
Produits de traitement	23 537
Autres (vêtements de travail + EPI + logiciel modélisation hydraulique + transport sur achats)	12 019
PRESTATIONS TECHNIQUES	807 854
Entretien et maintenance (Art. 20 du CCTP)	591 050
Sur biens immobiliers	531 871
Entretien des bâtiments et des installations	3 935
Entretien des réservoirs	7 876
Entretien des canalisations / réseaux	45 869
Entretien des branchements	466 474
DELTA s/renouvellements des branchements	
Réfection ou remplacement des canalisations ou gaines enterrées et aériennes sur un linéaire continu jusqu'à 12 mètres	0
Autres (Astreinte terrassement)	7 716
Sur biens mobiliers	59 179
Entretien des compteurs	0
Entretien machines tournantes	10 038
Entretien des matériels et des installations diverses	8 916
Entretien des autres matériels de service	40 395
Autres (maintenance télé mécanique Céria + mat.détection fuites + radio relève)	-171
Maintenance (diagnostic contrôle thermographique inst. + contrôle annuel cathodique + matériels divers)	0
Informatique - système d'information	127 984
Infogérance	94 648
Contrats d'entretien	33 336
Entretien/réparation de matériels hors contrats	0
Frais d'analyse (Autosurveillance + analyse ARS)	43 834
Frais de contrôle réglementaire des équipements	2 496
Gestion des espaces verts	42 491
AUTRES DEPENSES D'EXPLOITATION	412 050
Locaux	55 052
Primes d'assurances	47 855
Études et recherches	771
Publicité, publications, relations publiques	12 424
Déplacements, missions et réceptions	6 102
Frais postaux et de télécommunications	82 809
Contribution aux services centraux et de recherche part SUEZ	6 110
Autres (fournitures, locations, entretien / rép.diverses, doc, honoraires, sous traitances diverses)	192 527
IMPÔTS ET TAXES	59 502
Redevance d'occupation du domaine public	341
Contribution Economique Territoriale	18 795
Autres impôts et taxes (taxe foncière siège, taxes véhicules, contr.sociale de solidarité)	40 367

CHARGES DE PERSONNEL	1 860 295
Service commun	328 264
Exploitation	1 089 443
Clientèle	261 709
Bureau d'Etudes	180 879
DEPENSES DE RENOUELEMENT (plan de renouvellement - Annexe C1 - FORFAIT)	356 525
Génie civil et gros œuvre	0
Electromécanique - machines tournantes	0
Equipements statiques	263 280
Robinetterie et accessoires divers	25 122
Electricité - automatismes - télégestion - supervision	68 123
Capteurs - matériel de mesure - Informatique - bureautique	
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES BIENS DU DOMAINE PRIVE	194 416
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	4 394 495
TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION	4 303 348
RESULTAT D'EXPLOITATION - hors intéressement	-91 147
Intéressement	83 915
RESULTAT D'EXPLOITATION - Intéressement inclus	-7 232

Détail des acomptes mensuels perçus par le prestataire

Marché n° 2018/30 Exploitation du service public de l'eau potable de Colmar Agglomération

	CdE	Suez	Groupement CdE/Suez
JANVIER	331 602,90 €	27 009,42 €	358 612,32 €
FEVRIER	331 602,90 €	27 009,42 €	358 612,32 €
MARS	331 602,90 €	27 009,42 €	358 612,32 €
AVRIL	331 602,90 €	27 009,42 €	358 612,32 €
MAI	331 602,90 €	27 009,42 €	358 612,32 €
JUIN	331 602,90 €	27 009,42 €	358 612,32 €
JUILLET	331 602,90 €	27 009,42 €	358 612,32 €
AOÛT	331 602,90 €	27 009,42 €	358 612,32 €
SEPTEMBRE	331 602,90 €	27 009,42 €	358 612,32 €
OCTOBRE	331 602,90 €	27 009,42 €	358 612,32 €
NOVEMBRE	331 602,90 €	27 009,42 €	358 612,32 €
DECEMBRE	331 602,86 €	27 009,42 €	358 612,28 €
TOTAL	3 979 234,76 €	324 113,04 €	4 303 347,80 €

Montants exprimés en euros Hors Taxes

Modalités de calcul des composantes de l'intéressement

Rémunération de base 2023 : 4 303 348 €

Formule d'intéressement :

$Int = 4\% \times Rémunération\ de\ base \times (0,25x_a + 0,10x_b + 0,25x_c + 0,20x_d + 0,10x_e + 0,10x_f)$

	Répartition de l'intéressement	Données 2023	Valeur coefficients d'affectation
a	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale	102	75%
b	Taux d'impayé	0,126%	100%
c	Rendement du réseau de distribution	86,80%	0%
d	Indice linéaire des volumes non comptées	6,43	0%
e	Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées	0,72%	100%
f	Taux de réclamations	0,13%	100%
Intéressement 2023		83 915,28 €	

Biens affectés à l'exploitation du service de l'eau

Nos véhicules d'intervention (biens communs aux services eau et assainissement)

Véhicule utilitaire	23
Véhicule de service	18
Camion	1
Remorque	1
Minipelle	1
Hydrocureur, Hydrocureur recycleur	6
Mini combiné hydrocureur	1

Bâtiments

Bâtiment Siège 18 rue Edouard Bénès – COLMAR

Bâtiment technique 20 rue des Métiers - COLMAR

Outillage

Matériel de chantier (scies, tronçonneuses, compresseurs, palans, plaques vibrantes, manipulateurs de vannes, coupes tubes, blindage, nettoyeurs HP, éclateurs de conduite)

Matériel de réparation (poste à souder, chalumeau portatif, meuleuses, perceuses, perforateurs, chalumeaux, échafaudage roulant, chariot élévateur)

Matériel de pompage

Matériel de désinfection des canalisations

Matériel de mesures (capteurs, débitmètres, détecteurs de gaz, détecteurs de fuite, cannes GPS)

Matériel de sécurité

Cartographie informatisé

Logiciel de GMAO (Gestion de la Maintenance Assistée par Ordinateur)

Matériels spécifiques de gestion des réseaux eau potable et assainissement

Appareillage de prélocalisation de fuite par écoute de bruit

Corrélateur acoustique et matériel pour localisation des fuites (canne d'écoute, aquaphone, micro piézomètre, enregistreur de bruit)

Appareils de mesures des poteaux d'incendie (contrôleur de débit pression)

Préleveur portable

Débitmètre portable

Groupes de pompage autonome

Matériel pour test à la fumée

Déracineuse, lève-plaques, lève tampons, sondes de détection de branchements d'assainissement

Matériel de signalisation et de sécurité

Détecteurs 4 gaz

Stop chute

Signalisation de chantier

Système de ventilation

Dépenses de renouvellement

Opérations réalisées en 2023

Les renouvellements réalisés en 2023 sont les suivants :

N° analytique	Mois d'exécution	Adresse du chantier	Commune	Concerne	Nature des travaux	Montant réalisé
<i>ROBINETTERIE ET ACCESSOIRES DIVERS (VANNES, BAC - MISE A NIVEAU ET FOURNITURE)</i>						
352062	Février	Rue de Kientzheim	Colmar	Bouche à clé	Remplacement d'une bouche à clé	629,77
352071	Mars	Route de Colmar (119)	Ingersheim	Vanne	Remplacement d'une vanne réseau	2 267,81
352072	Janvier	Grand rue (24)	Jebbsheim	Bouche à clé	Fourniture d'une bouche à clé	35,78
352073	Janvier	Rue des Bonnes Gens	Colmar	Bouche à clé	Fourniture d'une bouche à clé	35,78
352074	Juin	Av. du Général. de Gaulle, Holtzwihr	Porte du Ried	Vanne	Remplacement de 2 vannes réseau	3 022,41
352076	Mars	Route de Colmar (32)	Ingersheim	Vanne	Remplacement d'une vanne de régulation	1 052,88
352078	Mars	Rue Acker (Logelbach)	Wintzenheim	Vanne	Remplacement d'une vanne de régulation	481,70
352082	Février	Rue Edouard Branly	Colmar	Bouche à clé	Fourniture de 4 bouches à clé	317,68
352084	Mars	Route de Colmar (111)	Ingersheim	Vanne	Remplacement d'une vanne réseau	2 288,09
352085	Mars	Route de Colmar (167)	Ingersheim	Vanne	Remplacement d'une vanne réseau	2 223,40
352087	Févr. - Mai	Place de la Cathédrale	Colmar	Bouche à clé	Fourniture de 12 bouches à clé	473,00
352088	Juin	Rue du 2 Février	Wintzenheim	Vanne	Remplacement d'une vanne réseau	2 886,91
352090	Mai	Grand rue (94)	Jebbsheim	Bouche à clé	Remplacement d'une bouche à clé	699,11
352091	Mai	Rue du Barrage	Ingersheim	Vanne	Remplacement d'une vanne réseau	1 873,51
352092	Avril	Rue des Coteaux / Rue du Sylvaner	Wettolsheim	Bouche à clé	Fourniture de 3 bouches à clé	238,26
352094	Septembre	Route d'Eguisheim	Wettolsheim	Vanne	Fourniture d'une vanne réseau	180,74
352096	Juillet	Rue des Jacinthes	Colmar	Bouche à clé	Remplacement de 2 bouches à clé	753,70
352097	Juillet	Rue Louis Blériot	Colmar	Bouche à clé	Remplacement d'une bouche à clé	558,10
352098	Juillet	Rue de Mittelwihr	Colmar	Bouche à clé	Remplacement d'une bouche à clé	516,29
352099	Juillet	Rue des Trois Châteaux	Wintzenheim	Bouche à clé	Remplacement d'une bouche à clé	1 585,13
352101	Septembre	Avenue du Général de Gaulle	Wickerschwihr	Bouche à clé	Fourniture de 2 bouches à clé	158,84
352102	Juillet	Avenue d'Alsace	Colmar	Bouche à clé	Fourniture d'une bouche à clé	79,42
352103	Juillet	Rue du Flachsland	Wintzenheim	Bouche à clé	Fourniture de 4 bouches à clé	228,57
352104	Juillet	Route de Wintzenheim	Colmar	Bouche à clé	Fourniture d'une bouche à clé	79,42
352107	Octobre	Route d'Ingersheim	Colmar	Bouche à clé	Fourniture d'une bouche à clé	77,59
352109	Octobre	Impasse de la Forêt Noire	Fortschwihr	Bouche à clé	Fourniture d'une bouche à clé	35,78
352110	Novembre	Rue Principale	Muntzenheim	Vanne	Fourniture d'une vanne PI	150,60
352111	Octobre	Rue de la Cavalerie	Colmar	Bouche à clé	Fourniture d'une bouche à clé	79,42
352112	Décembre	Rue des Saules (17)	Houssen	Bouche à clé	Remplacement de 3 bouches à clé	1 232,45
352113	Décembre	Rue des Saules (15)	Houssen	Bouche à clé	Remplacement d'une bouche à clé	649,26
352114	Décembre	Rue de Feldkirch	Wettolsheim	Bouche à clé	Fourniture de 2 bouches à clé	115,20
352115	Décembre	Unter Theineimerweg	Colmar	Bouche à clé	Fourniture de 2 bouches à clé	115,20
TOTAL ROBINETTERIE ET ACCESSOIRES DIVERS (VANNES, BAC...)						25 121,80 €

N° analytique	Mois d'exécution	Adresse du chantier	Commune	Concerne	Nature des travaux	Montant réalisé
<u>ELECTRICITE - AUTOMATISMES - TELEGESTION - SUPERVISION</u>						
353528	Mars	Zimmerbach	Zimmerbach	Station pompage	Renouvellement du variateur	781,16
353529	Novembre	Dornig	Colmar	Station pompage	Renouvellement des 3 caméras de surveillance	5 300,00
353530	Août	Neuland	Colmar	Station pompage	Renouvellement du moteur de la pompe n°3	8 787,00
353531	Avril	Logelbach	Wintzenheim	Station pompage	Renouvellement de la vessie réservoir anti-bélier	2 650,00
353532	Mars	La Forge	Wintzenheim	Station pompage	Renouvellement du variateur de vitesse de la pompe n°2	1 742,28
354711	Novembre	Ingersheim	Ingersheim	Réservoir	Renouvellement des caméras et du disque dur	5 576,24
354712	Juin	Ingersheim	Ingersheim	Réservoir	Renouvellement du débitmètre	4 343,00
354714	Avril	Ingersheim	Ingersheim	Réservoir	Renouvellement de la plateforme mobile	945,00
354715	Décembre	Ingersheim	Ingersheim	Réservoir	Renouvellement du système d'injection chlore	9 275,89
354716	Décembre	Walbach	Walbach	Réservoir	Renouvellement des mesures chlore	6 417,85
354717	Novembre	Geisbuhl	Wintzenheim	Réservoir	Renouvellement de l'armoire électrique (80%)	8 725,68
354718	Novembre	Rotenberg	Zimmerbach	Réservoir	Renouvellement de l'armoire électrique (80%)	13 579,10
TOTAL ELECTRICITE - AUTOMATISMES - TELEGESTION - SUPERVISION						68 123,20
<u>EQUIPEMENTS STATIQUES (OBJECTIF ANNUEL DE 120 BRANCHEMENTS)</u>						
350032	Janvier	28 avenue Raymond Poincaré	Colmar	Branchement	Renouvellement branchement par pehd	2 194,00
350039	Janvier	27 rue de Colmar	Horbourg-Wihr	Branchement	Renouvellement branchement par pehd	2 194,00
350042	Janvier	4 rue de Beblenheim	Colmar	Branchement	Renouvellement branchement par pehd	2 194,00
350052	Janvier	4 route de Rouffach	Colmar	Branchement	Renouvellement branchement par pehd	2 194,00
350054	Janvier	4 rue des Acacias	Horbourg-Wihr	Branchement	Renouvellement branchement par pehd	2 194,00
350055	Janvier	6 rue de Pfaffenheim	Colmar	Branchement	Renouvellement branchement par pehd	2 194,00
350056	Janvier	4 rue du Rehland	Wintzenheim	Branchement	Renouvellement branchement par pehd	2 194,00
350057	Février	40 rue du Chêne	Colmar	Branchement	Renouvellement branchement par pehd	2 194,00
350058	Février	27 rue Charles Grad	Colmar	Branchement	Renouvellement branchement par pehd	2 194,00
350059	Février	2 rue de la Cigogne	Colmar	Branchement	Renouvellement branchement par pehd	2 194,00
350060	Janvier	10 faubourg des Vosges	Wintzenheim	Branchement	Renouvellement branchement par pehd	2 194,00
350062	Février	40a rue de Feldkirch	Wintzenheim	Branchement	Renouvellement branchement par pehd	2 194,00
350063	Février	19 avenue du Général de Gaulle	Colmar	Branchement	Renouvellement branchement par pehd	2 194,00
350064	Février	7 rue Baldé	Colmar	Branchement	Renouvellement branchement par pehd	2 194,00
350065	Février	96 route de Colmar	Wintzenheim	Branchement	Renouvellement branchement par pehd	2 194,00
350066	Février	7 rue Auguste Sontag	Wintzenheim	Branchement	Renouvellement branchement par pehd	2 194,00
350067	Février	5 rue Auguste Sontag	Wintzenheim	Branchement	Renouvellement branchement par pehd	2 194,00
350068	Mars	41 rue du Vieux Muhlbach	Colmar	Branchement	Renouvellement branchement par pehd	2 194,00
350069	Février	17a rue du Pflixbourg	Turckheim	Branchement	Renouvellement branchement par pehd	2 194,00

N° analytique	Mois d'exécution	Adresse du chantier	Commune	Concerne	Nature des travaux	Montant réalisé
350070	Février	9 rue du Chasseur	Colmar	Branchement	Renouvellement branchement par pehd	2 194,00
350071	Février	Rue du Muhlfeld (Logelbach)	Wintzenheim	Branchement	Renouvellement branchement par pehd	2 194,00
350072	Mars	90 Grand rue	Horbourg-Wihr	Branchement	Renouvellement branchement par pehd	2 194,00
350073	Mars	5 rue des Dahlias	Horbourg-Wihr	Branchement	Renouvellement branchement par pehd	2 194,00
350074	Mars	15 rue Chauffour	Colmar	Branchement	Renouvellement branchement par pehd	2 194,00
350075	Avril	33 rue du Prunier	Colmar	Branchement	Renouvellement branchement par pehd	2 194,00
350076	Avril	2 rue du Hohneck	Horbourg-Wihr	Branchement	Renouvellement branchement par pehd	2 194,00
350077	Mai	18 rue de la Forêt	Walbach	Branchement	Renouvellement branchement par pehd	2 194,00
350078	Avril	21 rue Adolphe Hirn	Colmar	Branchement	Renouvellement branchement par pehd	2 194,00
350079	Mars	2 route de Wintzenheim	Turckheim	Branchement	Renouvellement branchement par pehd	2 194,00
350080	Avril	1 rue Saint Symphorien	Turckheim	Branchement	Renouvellement branchement par pehd	2 194,00
350081	Avril	3 rue Saint Symphorien	Turckheim	Branchement	Renouvellement branchement par pehd	2 194,00
350082	Mars	26 rue des Tuileries	Turckheim	Branchement	Renouvellement branchement par pehd	2 194,00
350083	Avril	3-5-9 rue de Berlin	Colmar	Branchement	3 renouvellements branchement par pehd	2 194,00
350084	Mai	5 rue du Général Pélassé	Wintzenheim	Branchement	Renouvellement branchement par pehd	2 194,00
350085	Juin	23 rue de la Vallée	Wintzenheim	Branchement	Renouvellement branchement par pehd	2 194,00
350086	Avril	40a rue du Docteur Albert Schweitzer	Wintzenheim	Branchement	Renouvellement branchement par pehd	2 194,00
350087	Février	54 rue du Bouleau	Colmar	Branchement	Renouvellement branchement par pehd	2 194,00
350088	Mars	39 rue du Muscat	Colmar	Branchement	Renouvellement branchement par pehd	2 194,00
350089	Avril	198 rue Robert Schuman	Colmar	Branchement	Renouvellement branchement par pehd	2 194,00
350090	Août	16 faubourg des Vosges	Wintzenheim	Branchement	Renouvellement branchement par pehd	2 194,00
350091	Mai	1 rue de la 5ème DB, Holtzwihr	Porte du Ried	Branchement	Renouvellement branchement par pehd	2 194,00
350092	Avril	32 rue Kleb	Wettolsheim	Branchement	Renouvellement branchement par pehd	2 194,00
350093	Avril	25 rue du Bouleau	Colmar	Branchement	Renouvellement branchement par pehd	2 194,00
350094	Avril	37 Grand rue	Fortschwihr	Branchement	Renouvellement branchement par pehd	2 194,00
350095	Mai	21 rue Sainte Gertrude	Wettolsheim	Branchement	Renouvellement branchement par pehd	2 194,00
350096	Mai	6 rue du Muscat	Colmar	Branchement	Renouvellement branchement par pehd	2 194,00
350097	Mai	20 rue de Belfort	Colmar	Branchement	Renouvellement branchement par pehd	2 194,00
350098	Mai	200 rue du Ladhof	Colmar	Branchement	Renouvellement branchement par pehd	2 194,00
350099	Juin	1 rue des Antonins	Horbourg-Wihr	Branchement	Renouvellement branchement par pehd	2 194,00
350100	Mai	14 rue de la Semm	Colmar	Branchement	Renouvellement branchement par pehd	2 194,00
350101	Avril	15 rue du Muhlbach	Wintzenheim	Branchement	Renouvellement branchement par pehd	2 194,00
350102	Mai	15 rue Gustave Umbdenstock	Colmar	Branchement	Renouvellement branchement par pehd	2 194,00
350103	Juin	1 rue d'Ammerschwih	Ingersheim	Branchement	Renouvellement branchement par pehd	2 194,00
350104	Juin	30 rue de Katzenthal	Turckheim	Branchement	Renouvellement branchement par pehd	2 194,00
350105	Juillet	9 rue Denis Papin	Colmar	Branchement	Renouvellement branchement par pehd	2 194,00
350106	Juin	52 rue Principale	Houssen	Branchement	Renouvellement branchement par pehd	2 194,00
350107	Juin	14 rue du Dagsbourg	Colmar	Branchement	Renouvellement branchement par pehd	2 194,00
350108	Juin	5 route d'Ingersheim	Turckheim	Branchement	Renouvellement branchement par pehd	2 194,00
350110	Mai	2 rue Jean Monnet	Wintzenheim	Branchement	Renouvellement branchement par pehd	2 194,00

N° analytique	Mois d'exécution	Adresse du chantier	Commune	Concerne	Nature des travaux	Montant réalisé
350111	Mai	20 rue du Petit Ballon	Colmar	Branchement	Renouvellement branchement par pehd	2 194,00
350112	Mai	18 rue de l'Ours	Colmar	Branchement	Renouvellement branchement par pehd	2 194,00
350113	Juin	7 rue des Laboureurs	Wintzenheim	Branchement	Renouvellement branchement par pehd	2 194,00
350114	Juillet	8 rue du Chêne	Colmar	Branchement	Renouvellement branchement par pehd	2 194,00
350115	Juin	105 route de Colmar	Wintzenheim	Branchement	Renouvellement branchement par pehd	2 194,00
350116	Juin	27 rue Baldé	Colmar	Branchement	Renouvellement branchement par pehd	2 194,00
350117	Juin	14 rue de l'Abbé Stupfel	Wintzenheim	Branchement	Renouvellement branchement par pehd	2 194,00
350118	Juin	7 rue de la Schlucht	Colmar	Branchement	Renouvellement branchement par pehd	2 194,00
350120	Juin	60 rue de la 1ère Armée Française	Colmar	Branchement	Renouvellement branchement par pehd	2 194,00
350121	Juin	3 rue des Abeilles	Colmar	Branchement	Renouvellement branchement par pehd	2 194,00
350122	Juin	13 avenue Georges Clémenceau	Colmar	Branchement	Renouvellement branchement par pehd	2 194,00
350123	Juin	41 rue Vauban	Colmar	Branchement	Renouvellement branchement par pehd	2 194,00
350124	Juin	2 rue de la Chapelle	Turckheim	Branchement	Renouvellement branchement par pehd	2 194,00
350125	Juillet	7 impasse du Hohnack	Turckheim	Branchement	Renouvellement branchement par pehd	2 194,00
350126	Juillet	10 rue Jean Joseph Liblin	Colmar	Branchement	Renouvellement branchement par pehd	2 194,00
350127	Juillet	10 rue de Munster	Turckheim	Branchement	Renouvellement branchement par pehd	2 194,00
350128	Août	3 rue du Florimont	Ingersheim	Branchement	Renouvellement branchement par pehd	2 194,00
350129	Août	6 rue Saint Joseph	Colmar	Branchement	Renouvellement branchement par pehd	2 194,00
350130	Juillet	70 route de Trois-Epis	Niedermorsch.	Branchement	Renouvellement branchement par pehd	2 194,00
350131	Juillet	11 rue du Riesling	Colmar	Branchement	Renouvellement branchement par pehd	2 194,00
350132	Juillet	25 rue des Trois-Epis	Ingersheim	Branchement	Renouvellement branchement par pehd	2 194,00
350133	Juillet	11 rue des Alouettes	Bischwihr	Branchement	Renouvellement branchement par pehd	2 194,00
350134	Septembre	6 rue Léon Boellmann	Colmar	Branchement	5 renouvellements branchement par pehd	2 194,00
350135	Août	4 rue de Guebwiller	Colmar	Branchement	Renouvellement branchement par pehd	2 194,00
350136	Août	35 route de Colmar	Wintzenheim	Branchement	Renouvellement branchement par pehd	2 194,00
350137	Juillet	11 rue du Riesling	Wettolsheim	Branchement	Renouvellement branchement par pehd	2 194,00
350138	Juillet	2 rue René Schmitt	Wintzenheim	Branchement	Renouvellement branchement par pehd	2 194,00
350139	Juillet	1 place du Chanoine Oberlechner	Colmar	Branchement	Renouvellement branchement par pehd	2 194,00
350140	Juillet	14 rue des Jacinthes	Colmar	Branchement	Renouvellement branchement par pehd	2 194,00
350141	Juillet	6 rue Eschenhag	Turckheim	Branchement	Renouvellement branchement par pehd	2 194,00
350142	Septembre	6 rue Kleb	Wettolsheim	Branchement	Renouvellement branchement par pehd	2 194,00
350143	Août	6 rue du Dr. Albert Schweitzer	Wintzenheim	Branchement	Renouvellement branchement par pehd	2 194,00
350144	Août	51 route d'Eguisheim	Wettolsheim	Branchement	Renouvellement branchement par pehd	2 194,00
350145	Septembre	109 route de Colmar	Ingersheim	Branchement	Renouvellement branchement par pehd	2 194,00
350146	Août	4 Vorderer Semm-weg	Colmar	Branchement	Renouvellement branchement par pehd	2 194,00
350147	Septembre	26 rue Kling	Wettolsheim	Branchement	Renouvellement branchement par pehd	2 194,00
350149	Septembre	18 rue du 4 Février	Turckheim	Branchement	Renouvellement branchement par pehd	2 194,00
350150	Août	112 rue du Logelbach	Colmar	Branchement	Renouvellement branchement par pehd	2 194,00
350151	Août	3 rue du Conseil	Turckheim	Branchement	Renouvellement branchement par pehd	2 194,00
350152	Septembre	1 rue de Colmar	Horbourg-Wihr	Branchement	Renouvellement branchement par pehd	2 194,00

N° analytique	Mois d'exécution	Adresse du chantier	Commune	Concerne	Nature des travaux	Montant réalisé
350153	Septembre	30 route d'Eguisheim	Ingersheim	Branchement	Renouvellement branchement par pehd	2 194,00
350154	Septembre	1 place de la République	Ste Croix en P.	Branchement	Renouvellement branchement par pehd	2 194,00
350155	Septembre	22 rue des Trois Châteaux	Wintzenheim	Branchement	Renouvellement branchement par pehd	2 194,00
350156	Septembre	38 rue du Maréchal Foch	Ingersheim	Branchement	Renouvellement branchement par pehd	2 194,00
350157	Septembre	28 rue de l'Ancienne Eglise	Wintzenheim	Branchement	Renouvellement branchement par pehd	2 194,00
350158	Septembre	3 chemin des Bosquets	Colmar	Branchement	Renouvellement branchement par pehd	2 194,00
350159	Septembre	9 rue de Bennwihr	Colmar	Branchement	Renouvellement branchement par pehd	2 194,00
350160	Septembre	13 rue du Hohlandsbourg	Turckheim	Branchement	Renouvellement branchement par pehd	2 194,00
350161	Octobre	35 rue des Marguerites	Wintzenheim	Branchement	Renouvellement branchement par pehd	2 194,00
350165	Septembre	31 rue du Florimont	Turckheim	Branchement	Renouvellement branchement par pehd	2 194,00
350166	Septembre	5 rue Baldé	Colmar	Branchement	Renouvellement branchement par pehd	2 194,00
350168	Septembre	10 rue du Chêne	Colmar	Branchement	Renouvellement branchement par pehd	2 194,00
350171	Septembre	9b rue des Frères Lumière	Colmar	Branchement	Renouvellement branchement par pehd	2 194,00
350176	Octobre	22 rue de la 1ère Armée Française	Colmar	Branchement	Renouvellement branchement par pehd	2 194,00
350178	Octobre	1 rue de la Bagatelle	Colmar	Branchement	Renouvellement branchement par pehd	2 194,00
<i>TOTAL EQUIPEMENTS STATIQUES</i>						263 280,00 €

TOTAL	356 525,00 €
--------------	---------------------

PRODUITS DE L'EAU

Facturation 2023

Facturation de l'eau par commune

	Ventes d'eau	Part fixe eau	Pollution domestique	Frais d'accès au service	Modernisat° réseaux	Total HT eau	TVA eau 5,50 %	TVA eau 10 %	Total TTC eau
Bischwihr	50 548,98	12 582,36	16 632,00	1 527,00	11 168,44	92 458,78	4 386,98	1 269,54	98 115,31
Colmar	4 514 157,21	463 920,07	1 296 970,85	34 274,00	871 193,24	7 180 515,37	345 127,65	90 546,72	7 616 189,74
Fortschwihr	48 652,59	12 323,63	15 968,05	1 799,00	5 634,42	84 377,69	4 231,93	743,34	89 352,97
Herrlisheim	0,00	0,00	0,00	0,00	18 187,35	18 187,35	0,00	1 818,74	20 006,09
Holtzwihr	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Horbourg-Wihr	312 471,55	57 817,62	101 970,40	4 854,00	67 438,83	544 552,40	25 974,28	7 229,28	577 755,96
Houssen	137 973,77	28 170,56	43 976,80	2 110,00	28 907,31	241 138,44	11 556,66	3 101,73	255 796,83
Ingersheim	261 275,78	45 568,77	80 384,85	4 809,00	53 293,85	445 332,25	21 297,62	5 810,29	472 440,15
Jebsheim	60 204,60	15 150,75	18 114,60	2 104,00	12 035,15	107 609,10	5 140,85	1 413,92	114 163,86
La Forge	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Muntzenheim	52 507,81	13 259,45	17 384,15	1 842,00	11 561,95	96 555,36	4 573,33	1 340,40	102 469,08
Niedermorschwihr	28 811,84	6 243,79	9 172,45	449,00	5 983,64	50 660,72	2 432,54	643,26	53 736,53
Porte du Ried	77 177,68	20 653,34	24 805,20	2 606,00	16 543,36	141 785,58	6 744,99	1 914,94	150 445,51
Sainte Croix en Plaine	140 526,53	34 867,78	45 433,15	3 012,00	28 671,75	252 511,21	12 145,51	3 168,38	267 825,10
Sdea (ventes en gros)	11,84	0,00	0,00	0,00	0,00	11,84	0,65	0,00	12,49
Sienoc (ventes en gros)	206 639,24	0,00	0,00	0,00	0,00	206 639,24	11 365,16	0,00	218 004,40
Turckheim	232 999,77	40 510,54	70 244,30	2 694,00	45 780,32	392 228,93	18 906,50	4 847,43	415 982,87
Walbach	41 212,44	11 072,30	12 928,30	1 077,00	7 180,10	73 470,14	3 586,72	825,71	77 882,57
Wettolsheim	153 698,34	23 970,94	36 765,05	1 697,00	26 882,55	243 013,88	11 793,89	2 857,96	257 665,72
Wickerschwihr	30 466,32	8 361,47	10 006,50	943,00	6 608,45	56 385,74	2 685,89	755,15	59 826,77
Wintzenheim - Logelbach	423 386,40	74 355,42	131 659,50	6 090,00	86 278,97	721 770,29	34 617,07	9 236,90	765 624,26
Zimmerbach	38 901,27	10 093,89	12 284,65	449,00	7 743,01	69 471,82	3 370,39	819,20	73 661,41
Total facturation 2023	6 811 623,96	878 922,68	1 944 700,80	72 336,00	1 311 092,69	11 018 676,13	529 938,61	138 342,87	11 686 957,61

Facturation des branchements Eau et prestations sur bordereau

	Factures soumises à TVA		
	20 %	10 %	TOTAL
Branchements neufs	382 655,49 €	31 519,14 €	414 184,63 €
Acomptes sur Branchements neufs	-8 229,61 €	-86,01 €	-8 315,62 €
Prestations diverses sur bordereau	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Sous-Total HT	374 435,88 €	31 433,13 €	405 869,01 €
T.V.A.	74 887,18 €	3 143,31 €	78 030,49 €
TOTAL TTC	449 323,06 €	34 576,44 €	483 899,50

Facturation des prestations eau

	Quantité	Prix Unitaire	TOTAL
Frais ouverture/fermeture de branchement	25	50,00	1 250,00 €
Frais ouverture/fermeture de branchement – Année 2022	1	44,00	44,00 €
Autres frais (déplacement RdV)	0	47,79	–
Frais d'étalonnage	0	174,17	–
Pénalités pour retard paiement	0	1,50	– *
Pénalités pour retard paiement	0	6,90	– *
Frais d'impayés	0	4,90	– *
Facture 120 m ³ pour prélèvement non autorisé	0	295,00	–
Frais pour relevé de compteur	0	47,79	–
		Sous-Total HT	1 294,00 €
		TVA 10 %	129,40 €
		TOTAL TTC	1 423,40 €

* sans TVA



2023

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITE DU SERVICE DE L'EAU POTABLE
DE COLMAR AGGLOMERATION

- III -

**VOLET
DEVELOPPEMENT
DURABLE**

SYNTHESE DE L'ANNEE

Actions menées

Une démarche environnementale certifiée

En cohérence avec la démarche qualité, le Groupement d'Entreprises Colmarienne des Eaux – SUEZ Eau France s'est engagé auprès de Colmar Agglomération pour la protection de l'environnement.

Cette démarche, appuyée sur le référentiel ISO14 001, s'est déclinée en plusieurs étapes :

- **La réalisation d'une analyse environnementale :**
Elle recueille les informations à caractère environnemental concernant à la fois l'organisme et les milieux voisins. Ce document permet de classer nos impacts en deux catégories, afin de prioriser nos actions : Les Aspects Environnementaux Significatifs et les Aspects Environnementaux.
- **La définition de la politique environnementale :**
Elle décrit les objectifs globaux en prenant en compte les priorités. Définie par la Direction du groupement, elle permet d'impulser la démarche à l'ensemble du personnel.
- **La mise en œuvre et le suivi du SME :**
Afin de montrer nos efforts quant à la réduction de nos impacts environnementaux, un Programme de Management Environnemental est établi. Il permet de suivre les actions concrètes décidées et de définir les moyens humains, techniques ou financiers nécessaires à leur réalisation.
- **La Revue de Direction :**
Elle permet de s'assurer que le Système de Management en place est approprié, suffisant et efficace. Des décisions d'amélioration sont prises lors de cette revue.

En 2015, un travail de regroupement des certifications et de prise en compte des évolutions des normes ISO 9001 et ISO 14001 a eu lieu.

Ce travail a nécessité l'extension de la certification environnementale aux services supports et au Service Etudes et Travaux.

L'audit de renouvellement s'est tenu du 23 au 25 mai 2023 et a abouti au maintien des certifications ISO 9001 et 14001 dans leurs versions 2015.

Un parc de véhicule orienté vers la technologie électrique

12 véhicules électriques équipent le parc automobile de la Colmarienne des Eaux.

Ce type de véhicule n'émane aucune particule de CO₂, principal polluant à l'origine de l'effet de serre.

Une campagne de sensibilisation environnementale mise en place à la Colmarienne des Eaux

Soucieuse de la préservation de l'environnement et de la réduction de ses impacts, la Colmarienne des eaux a mis en place des actions pour réduire son empreinte environnementale :

- Les déplacements en astreinte sont désormais réalisés en véhicules électriques. En cas de besoin de matériel, celui-ci est récupéré au Bâtiment technique et un véhicule adapté est utilisé ;
- Après la mise en place de véhicules légers électriques, un véhicule utilitaire léger (E-Jumpy) a été acquis pour les interventions sur le réseau sous vide. Entièrement équipé, il permet de réaliser les interventions tout en réduisant nos nuisances ;
- Des rappels ont été réalisés auprès des salariés de la Colmarienne des Eaux afin de limiter la consommation d'énergie, par des gestes simples du quotidien, sur les sujets d'aération des locaux, climatisation et chauffage.



2023

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITE DU SERVICE DE L'EAU POTABLE
DE COLMAR AGGLOMERATION

- ANNEXES -

Annexe 1

Schémas du réseau de distribution d'eau potable

page 51

Annexe 2

Modifications opérées sur le réseau eau potable

page 53

Annexe 3

Fiches de synthèse sur la qualité de l'eau distribuée

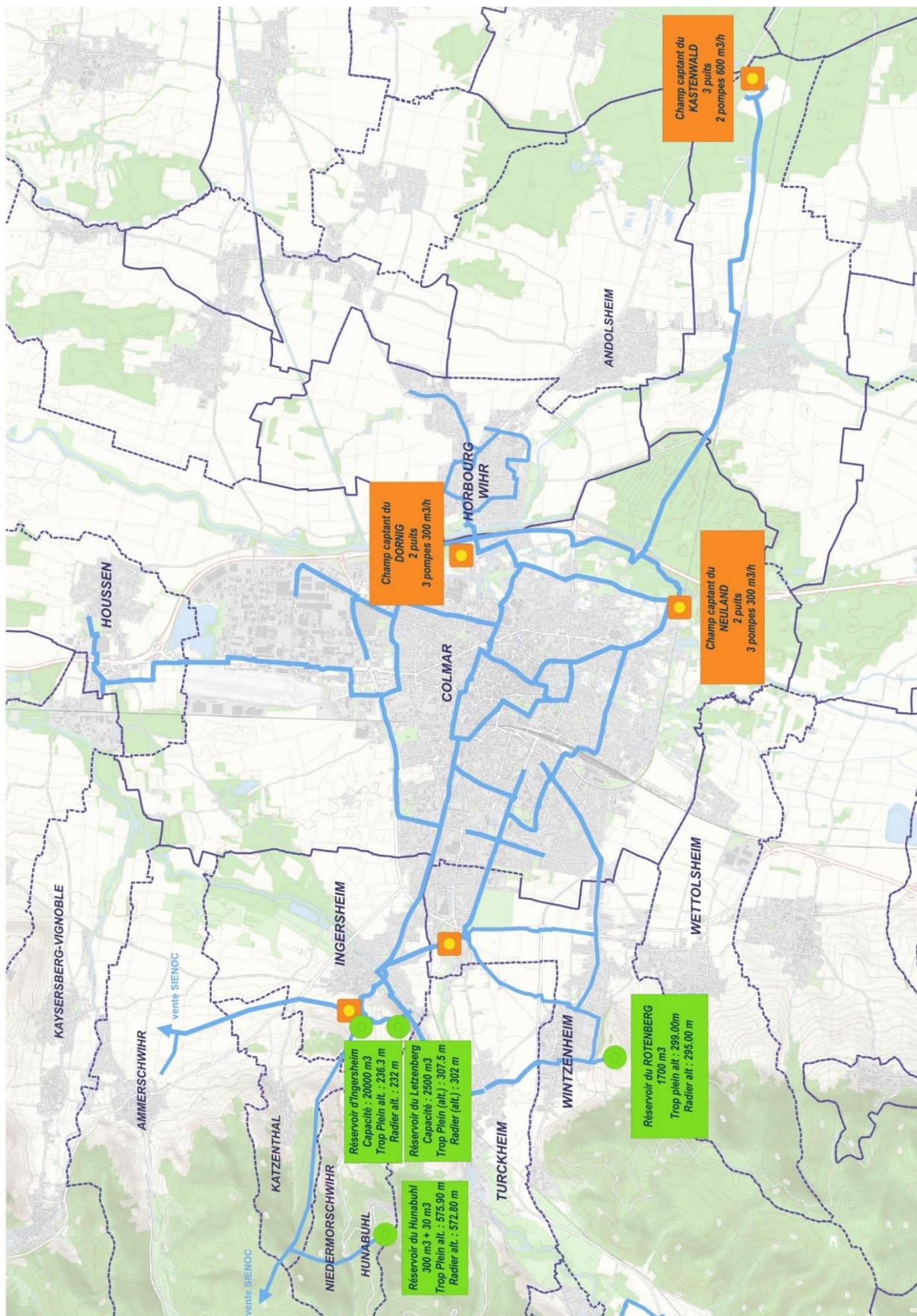
page 57

Annexe 4

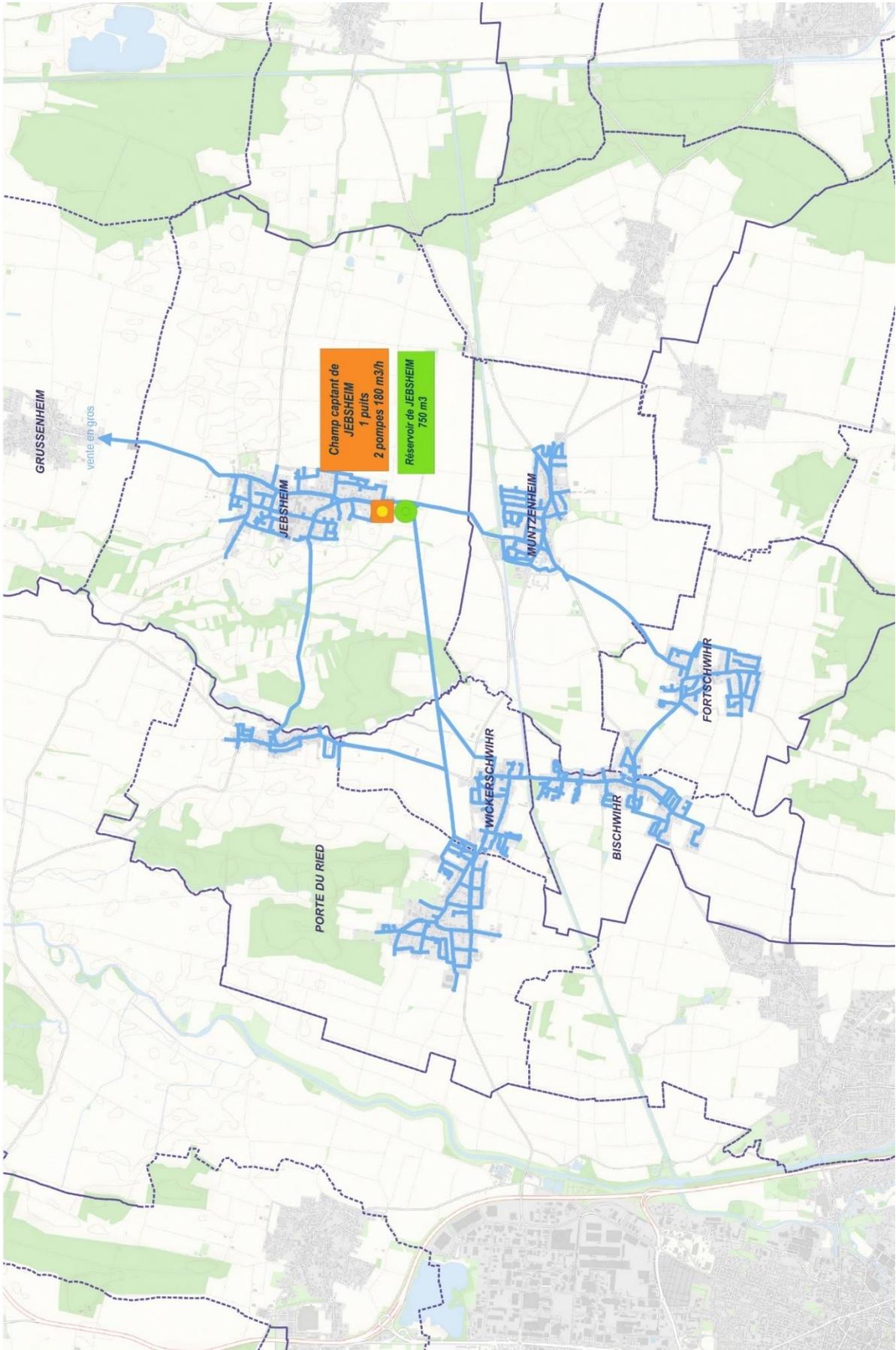
Facture eau type 120 m³/an

page 65

UDI COLMAR



UDI JEBSHEIM



	Matériaux et diamètres (mm)	Conduites Posées (m)	Conduites Enlevées (m)	
WETTOLSHEIM				
		0	0	0 mL
				0 mL
				14 961 mL
WICKERSCHWIHR				
		0	0	0 mL
				182 mL
				8 109 mL
WINTZENHEIM				
		0	0	0 mL
				0 mL
				48 626 mL
ZIMMERBACH				
		0	0	0 mL
				0 mL
				8 948 mL

Total pose/dépose 2023 (mL)	2942	2785	mL
Mise à jour SIG		892	mL

Longueur totale réseau CA au 31/12/2023 (mL)	537 158
---	----------------



ZONE DE DISTRIBUTION : COLMAR MAISON NATURE NEULAND

Conclusion sanitaire	Indicateur global de qualité
2023 L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.	A Eau de bonne qualité
	B : Eau de qualité convenable
	C : Eau de qualité insuffisante
	D : Eau de mauvaise qualité
Indicateur 2022 : A	

Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par les captages : FORAGE F2 KASTENWALD, FORAGE F3 KASTENWALD. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle n'est pas traitée.

Votre réseau alimente de façon permanente 1 commune (COLMAR), soit 1 personnes. Le responsable des installations est : « COLMAR AGGLOMERATION ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « COLMARIENNE DES EAUX » qui assure l'exploitation du réseau.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

PARAMÈTRE	Indicateur	Qualité
BACTÉRIOLOGIE	A	Très bonne qualité
Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.		Nombre de prélèvements : 11 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0 n/100 ml Années prises en compte : 2021, 2022, 2023
NITRATES	A	Bonne qualité
Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.		Nombre de prélèvements : 1 Valeur moyenne : 18 mg/L Valeur maxi : 18 mg/L
PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS	A	Très bonne qualité
Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.		Nombre de prélèvements : 1 Conformité : 100 % Nombre de substances recherchées : 184 Valeur maxi : 0,005 microgramme/L Année prise en compte : 2020
FLUOR	A	Très bonne qualité
Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.		Nombre de prélèvements : 1 Valeur moyenne : 0 mg/L Valeur maxi : 0 mg/L Année prise en compte : 2020
INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES		
DURETÉ		Eau dure
Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.		Nombre de prélèvements : 1 Valeur moyenne : 25 °f Valeur maxi : 25 °f

Quelques conseils

ENTRETIEN 	Pour les usages courants, l'eau du robinet ne nécessite pas de traitement complémentaire. Si vous possédez un système de traitement de l'eau, entretenez-le régulièrement.
RÉSEAU PRIVÉ 	Si vous utilisez l'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau de pluie, toute communication avec l'eau du réseau public est interdite.
ABSENCE 	Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.
SÉCHERESSE 	En période de sécheresse, limitez autant que possible votre utilisation d'eau du robinet.

Pour aller plus loin

	Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr
---	--

Édité le 27/02/2024

UDI 068004234

L'indicateur global de qualité prend en compte uniquement les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. D'autres paramètres d'intérêt ne faisant pas l'objet d'une limite de qualité sont également recherchés dans le cadre du contrôle sanitaire. Pour plus d'informations : <https://www.grand-est.ars.sante.fr/eau-du-robinet-1>



ZONE DE DISTRIBUTION : COLMAR ET ENVIRONS

Conclusion sanitaire		Indicateur global de qualité	
2023	L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.	A	A : Eau de bonne qualité
			B : Eau de qualité convenable
			C : Eau de qualité insuffisante
			D : Eau de mauvaise qualité
		Indicateur 2022 : B	

Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par plus de 2 captages. L'eau qui l'alimente est souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 8 communes (COLMAR, HORBOURG-WIHR, HOUSSEN, INGERSHEIM, NIEDERMORSCHWIHR, TURCKHEIM, WETTOLSHEIM, WINTZENHEIM), soit 95692 personnes. Le responsable des installations est : « COLMAR AGGLOMERATION ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « COLMARIENNE DES EAUX » qui assure l'exploitation du réseau.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

PARAMÈTRE	QUALITÉ	INDICATEUR
BACTÉRIOLOGIE	A	Très bonne qualité
Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.		Nombre de prélèvements : 164 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0 n/100 ml
NITRATES	A	Bonne qualité
Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.		Nombre de prélèvements : 16 Valeur moyenne : 19,6 mg/L Valeur maxi : 21 mg/L
PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS	A	Bonne qualité
Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.		Nombre de prélèvements : 4 Conformité : 100 % Nombre de substances recherchées : 189 Valeur maxi : 0,044 microgramme/L
FLUOR	A	Très bonne qualité
Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.		Nombre de prélèvements : 4 Valeur moyenne : 0,07 mg/L Valeur maxi : 0,07 mg/L

Quelques conseils

ENTRETIEN 	Pour les usages courants, l'eau du robinet ne nécessite pas de traitement complémentaire. Si vous possédez un système de traitement de l'eau, entretenez-le régulièrement.
RÉSEAU PRIVÉ 	Si vous utilisez l'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau de pluie, toute communication avec l'eau du réseau public est interdite.
ABSENCE 	Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.
SÉCHERESSE 	En période de sécheresse, limitez autant que possible votre utilisation d'eau du robinet.

Pour aller plus loin

	Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr
--	--

Édité le 27/02/2024

UDI 068000980

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

DURETÉ	Eau dure
Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.	Nombre de prélèvements : 16 Valeur moyenne : 29,5 °f Valeur maxi : 30,9 °f
CHLORURES	Bonne qualité
Composés naturels des eaux, très répandus dans la nature. Ils sont peu toxiques mais peuvent à des doses élevées nuire au goût de l'eau et favoriser la corrosion des canalisations. Le maximum réglementaire est 250 mg/L.	Nombre de prélèvements : 65 Valeur moyenne : 85 mg/L Valeur maxi : 110 mg/L

L'indicateur global de qualité prend en compte uniquement les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. D'autres paramètres d'intérêt ne faisant pas l'objet d'une limite de qualité sont également recherchés dans le cadre du contrôle sanitaire. Pour plus d'informations : <https://www.grand-est.ars.sante.fr/eau-du-robinet-1>



ZONE DE DISTRIBUTION : LA FORGE

Conclusion sanitaire		Indicateur global de qualité	
2023	L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous. Cette eau présente un caractère agressif : elle peut dissoudre les matériaux métalliques à son contact, nécessitant de laisser couler l'eau une dizaine de secondes avant consommation. Un risque particulier existe lorsque le réseau comporte des canalisations en plomb.	A	A : Eau de bonne qualité
			B : Eau de qualité convenable
			C : Eau de qualité insuffisante
			D : Eau de mauvaise qualité
		Indicateur 2022 : A	

Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par les captages : LA FORGE FORAGE N°1, LA FORGE FORAGE N°2. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 2 communes (WINTZENHEIM, ZIMMERBACH), soit 287 personnes. Le responsable des installations est : « COLMAR AGGLOMÉRATION ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « COLMARIENNE DES EAUX » qui assure l'exploitation du réseau.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

PARAMÈTRE	QUALITÉ	DÉTAILS
BACTÉRIOLOGIE	A	Très bonne qualité Nombre de prélèvements : 15 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0 n/100 ml Années prises en compte : 2022, 2023
NITRATES	A	Très bonne qualité Nombre de prélèvements : 2 Valeur moyenne : 3,1 mg/L Valeur maxi : 3,3 mg/L
PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS	A	Très bonne qualité Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé. Nombre de prélèvements : 1 Conformité : 100 % Nombre de substances recherchées : 189 Valeur maxi : 0 microgramme/L
FLUOR	A	Très bonne qualité Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé. Nombre de prélèvements : 1 Valeur moyenne : 0,06 mg/L Valeur maxi : 0,06 mg/L

Quelques conseils



ENTRETIEN
Pour les usages courants, l'eau du robinet ne nécessite pas de traitement complémentaire. Si vous possédez un système de traitement de l'eau, entretenez-le régulièrement.



RÉSEAU PRIVÉ
Si vous utilisez l'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau de pluie, toute communication avec l'eau du réseau public est interdite.



ABSENCE
Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.



SÉCHERESSE
En période de sécheresse, limitez autant que possible votre utilisation d'eau du robinet.

Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

PARAMÈTRE	QUALITÉ	DÉTAILS
DURETÉ		Eau douce Nombre de prélèvements : 2 Valeur moyenne : 3,15 °f Valeur maxi : 3,4 °f
ÉQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE		Eau agressive Évaluation du caractère agressif d'une eau, noté entre 0 (incrustant) et 4 (agressif). Une eau agressive peut entraîner la corrosion de certaines canalisations (notamment en plomb) et des appareils ménagers. Nombre de prélèvements : 1 Valeur moyenne : 4 Valeur maxi : 4

Édité le 27/02/2024

UDI 068002178

L'indicateur global de qualité prend en compte uniquement les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. D'autres paramètres d'intérêt ne faisant pas l'objet d'une limite de qualité sont également recherchés dans le cadre du contrôle sanitaire. Pour plus d'informations : <https://www.grand-est.ars.sante.fr/eau-du-robinet-1>



ZONE DE DISTRIBUTION : RIED

Conclusion sanitaire		Indicateur global de qualité	
2023	L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.	A	A : Eau de bonne qualité
			B : Eau de qualité convenable
			C : Eau de qualité insuffisante
			D : Eau de mauvaise qualité
		Indicateur 2022 : B	

Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par un captage : FORAGE DE JEBSHEIM. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle n'est pas traitée.

Votre réseau alimente de façon permanente 6 communes (BISCHWIHR, FORTSCHWIHR, JEBSHEIM, MUNTZENHEIM, PORTE DU RIED, WICKERSCHWIHR), soit 7469 personnes. Le responsable des installations est : « COLMAR AGGLOMERATION ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « COLMARIENNE DES EAUX » qui assure l'exploitation du réseau.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

PARAMÈTRE	INDICATEUR	QUALITÉ
BACTÉRIOLOGIE	A	Très bonne qualité
Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.		Nombre de prélèvements : 24 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0 n/100 ml
NITRATES	A	Bonne qualité
Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.		Nombre de prélèvements : 7 Valeur moyenne : 25,4 mg/L Valeur maxi : 27 mg/L
PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS	A	Bonne qualité
Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.		Nombre de prélèvements : 2 Conformité : 100 % Nombre de substances recherchées : 189 Valeur maxi : 0,052 microgramme/L (atrazine déséthyl déisopropyl)
FLUOR	A	Très bonne qualité
Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.		Nombre de prélèvements : 2 Valeur moyenne : 0,09 mg/L Valeur maxi : 0,09 mg/L

Quelques conseils

ENTRETIEN 	Pour les usages courants, l'eau du robinet ne nécessite pas de traitement complémentaire. Si vous possédez un système de traitement de l'eau, entretenez-le régulièrement.
RÉSEAU PRIVÉ 	Si vous utilisez l'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau de pluie, toute communication avec l'eau du réseau public est interdite.
ABSENCE 	Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.
SÉCHERESSE 	En période de sécheresse, limitez autant que possible votre utilisation d'eau du robinet.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

DURETÉ	Eau dure
Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.	Nombre de prélèvements : 7 Valeur moyenne : 27,2 °f Valeur maxi : 28 °f

Pour aller plus loin

	Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr
--	--

Édité le 27/02/2024

UDI 068000978

L'indicateur global de qualité prend en compte uniquement les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. D'autres paramètres d'intérêt ne faisant pas l'objet d'une limite de qualité sont également recherchés dans le cadre du contrôle sanitaire. Pour plus d'informations : <https://www.grand-est.ars.sante.fr/eau-du-robinet-1>



ZONE DE DISTRIBUTION : SAINTE CROIX EN PLAINE

Conclusion sanitaire		Indicateur global de qualité	
2023	L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.	A	A : Eau de bonne qualité
			B : Eau de qualité convenable
			C : Eau de qualité insuffisante
			D : Eau de mauvaise qualité
		Indicateur 2022 : B	

Origine et gestion de l'eau
<p>Votre réseau est alimenté par plus de 2 captages. L'eau qui l'alimente est souterraine.</p> <p>Elle n'est pas traitée.</p> <p>Votre réseau alimente de façon permanente 1 commune (SAINTE-CROIX-EN-PLAINE), soit 3024 personnes. Le responsable des installations est : « COLMAR AGGLOMERATION ».</p> <p>Pour plus de renseignements, veuillez contacter « COLMARIENNE DES EAUX » qui assure l'exploitation du réseau.</p>

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE	A	Bonne qualité
Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.		<p>Nombre de prélèvements : 23</p> <p>Conformité : 95 %</p> <p>Valeur maxi : 2 n/100 ml</p>
NITRATES	A	Bonne qualité
Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.		<p>Nombre de prélèvements : 8</p> <p>Valeur moyenne : 19,7 mg/L</p> <p>Valeur maxi : 22 mg/L</p>
PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS	A	Bonne qualité
Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.		<p>Nombre de prélèvements : 5</p> <p>Conformité : 100 %</p> <p>Nombre de substances recherchées : 191</p> <p>Valeur maxi : 0,02 microgramme/L</p>
FLUOR	A	Très bonne qualité
Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.		<p>Nombre de prélèvements : 3</p> <p>Valeur moyenne : 0,08 mg/L</p> <p>Valeur maxi : 0,08 mg/L</p>

Quelques conseils	
	ENTRETIEN Pour les usages courants, l'eau du robinet ne nécessite pas de traitement complémentaire. Si vous possédez un système de traitement de l'eau, entretenez-le régulièrement.
	RÉSEAU PRIVÉ Si vous utilisez l'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau de pluie, toute communication avec l'eau du réseau public est interdite.
	ABSENCE Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.
	SÉCHERESSE En période de sécheresse, limitez autant que possible votre utilisation d'eau du robinet.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

DURETÉ	Eau dure
Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.	<p>Nombre de prélèvements : 8</p> <p>Valeur moyenne : 23,8 °f</p> <p>Valeur maxi : 25,7 °f</p>

Pour aller plus loin

	Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr
--	--

Édité le 27/02/2024

UDI 068005546

L'indicateur global de qualité prend en compte uniquement les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. D'autres paramètres d'intérêt ne faisant pas l'objet d'une limite de qualité sont également recherchés dans le cadre du contrôle sanitaire. Pour plus d'informations : <https://www.grand-est.ars.sante.fr/eau-du-robinet-1>



ZONE DE DISTRIBUTION : WALBACH

Conclusion sanitaire		Indicateur global de qualité	
2023	L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous. Cette eau présente un caractère agressif : elle peut dissoudre les matériaux métalliques à son contact, nécessitant de laisser couler l'eau une dizaine de secondes avant consommation. Un risque particulier existe lorsque le réseau comporte des canalisations en plomb.	A	A : Eau de bonne qualité
			B : Eau de qualité convenable
			C : Eau de qualité insuffisante
			D : Eau de mauvaise qualité
		Indicateur 2022 : A	

Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par plus de 2 captages. L'eau qui l'alimente est souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 1 commune (WALBACH), soit 918 personnes. Le responsable des installations est : « COLMAR AGGLOMERATION ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « COLMARIENNE DES EAUX » qui assure l'exploitation du réseau.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

PARAMÈTRE	NOTE	QUALITÉ
BACTÉRIOLOGIE	A	Très bonne qualité
Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.		Nombre de prélèvements : 15 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0 n/100 ml
NITRATES	A	Très bonne qualité
Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.		Nombre de prélèvements : 5 Valeur moyenne : 4,22 mg/L Valeur maxi : 5,4 mg/L
PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS	A	Très bonne qualité
Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.		Nombre de prélèvements : 2 Conformité : 100 % Nombre de substances recherchées : 189 Valeur maxi : 0 microgramme/L
FLUOR	A	Très bonne qualité
Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.		Nombre de prélèvements : 2 Valeur moyenne : 0,06 mg/L Valeur maxi : 0,06 mg/L

Quelques conseils

ENTRETIEN 	Pour les usages courants, l'eau du robinet ne nécessite pas de traitement complémentaire. Si vous possédez un système de traitement de l'eau, entretenez-le régulièrement.
RÉSEAU PRIVÉ 	Si vous utilisez l'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau de pluie, toute communication avec l'eau du réseau public est interdite.
ABSENCE 	Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.
SÉCHERESSE 	En période de sécheresse, limitez autant que possible votre utilisation d'eau du robinet.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

DURETÉ	Eau douce
Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.	Nombre de prélèvements : 5 Valeur moyenne : 9,28 °f Valeur maxi : 13,1 °f
ÉQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE	Eau agressive
Évaluation du caractère agressif d'une eau, noté entre 0 (incrustant) et 4 (agressif). Une eau agressive peut entraîner la corrosion de certaines canalisations (notamment en plomb) et des appareils ménagers.	Nombre de prélèvements : 2 Valeur moyenne : 4 Valeur maxi : 4

Pour aller plus loin

	Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr
--	--

Édité le 27/02/2024

UDI 068001018

L'indicateur global de qualité prend en compte uniquement les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. D'autres paramètres d'intérêt ne faisant pas l'objet d'une limite de qualité sont également recherchés dans le cadre du contrôle sanitaire. Pour plus d'informations : <https://www.grand-est.ars.sante.fr/eau-du-robinet-1>



ZONE DE DISTRIBUTION : ZIMMERBACH CENTRE

Conclusion sanitaire	Indicateur global de qualité
2023 L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous. Cette eau présente un caractère agressif : elle peut dissoudre les matériaux métalliques à son contact, nécessitant de laisser couler l'eau une dizaine de secondes avant consommation. Un risque particulier existe lorsque le réseau comporte des canalisations en plomb.	A : Eau de bonne qualité
	B : Eau de qualité convenable
	C : Eau de qualité insuffisante
	D : Eau de mauvaise qualité
	Indicateur 2022 : A

Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par plus de 2 captages. L'eau qui l'alimente est souterraine.

 Elle fait l'objet d'un traitement.

 Votre réseau alimente de façon permanente 1 commune (ZIMMERBACH), soit 623 personnes. Le responsable des installations est : « COLMAR AGGLOMERATION ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « COLMARIENNE DES EAUX » qui assure l'exploitation du réseau.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

PARAMÈTRE	Qualité	Détails
BACTÉRIOLOGIE	A Très bonne qualité	Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée. Nombre de prélèvements : 12 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0 n/100 ml
NITRATES	A Très bonne qualité	Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L. Nombre de prélèvements : 4 Valeur moyenne : 3,88 mg/L Valeur maxi : 5 mg/L
PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS	A Très bonne qualité	Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé. Nombre de prélèvements : 1 Conformité : 100 % Nombre de substances recherchées : 189 Valeur maxi : 0 microgramme/L
FLUOR	A Très bonne qualité	Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé. Nombre de prélèvements : 1 Valeur moyenne : 0,06 mg/L Valeur maxi : 0,06 mg/L

Quelques conseils

ENTRETIEN 	Pour les usages courants, l'eau du robinet ne nécessite pas de traitement complémentaire. Si vous possédez un système de traitement de l'eau, entretenez-le régulièrement.
RÉSEAU PRIVÉ 	Si vous utilisez l'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau de pluie, toute communication avec l'eau du réseau public est interdite.
ABSENCE 	Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.
SÉCHERESSE 	En période de sécheresse, limitez autant que possible votre utilisation d'eau du robinet.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

DURETÉ	Eau douce	Nombre de prélèvements : 4 Valeur moyenne : 3,75 °f Valeur maxi : 4,4 °f
ÉQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE	Eau agressive	Évaluation du caractère agressif d'une eau, noté entre 0 (incrustant) et 4 (agressif). Une eau agressive peut entraîner la corrosion de certaines canalisations (notamment en plomb) et des appareils ménagers. Nombre de prélèvements : 1 Valeur moyenne : 4 Valeur maxi : 4

Pour aller plus loin

	Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr
--	--

Édité le 27/02/2024

UDI 068001020

L'indicateur global de qualité prend en compte uniquement les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. D'autres paramètres d'intérêt ne faisant pas l'objet d'une limite de qualité sont également recherchés dans le cadre du contrôle sanitaire. Pour plus d'informations : <https://www.grand-est.ars.sante.fr/eau-du-robinet-1>

BLOC NOTES

Mandataire
COLMARIENNE DES EAUX

Réf. Client 98-9726229736
Identifiant * 1641
Facture N° F120-0143897

CONTACTS

PAR INTERNET :
www.cdeaux.fr

PAR TÉLÉPHONE :

Service client **03 89 22 94 50**
du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de
13h30 à 17h30
le vendredi de 8h30 à 12h
Urgence 24h/24 **0820 320 332**
0,12 € TTC/MIN

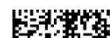
PAR COURRIER :
18 rue Edouard Bénéès
68027 COLMAR CEDEX

E-FACTURE

Simplifiez-vous la vie en passant à
l'e-facture sur
www.cdeaux.fr



6 Janvier 2023



COLMAR 120M3 EAU
18 RUE EDOUARD BENES
68000 COLMAR

Facture - Service de l'eau et de l'assainissement de votre commune

SPECIMEN 120 M3

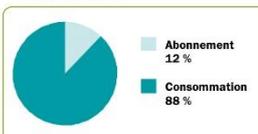
détail au dos

VOTRE CONSOMMATION	120 m³
DISTRIBUTION DE L'EAU	168,28 €
ORGANISMES PUBLICS	44,31 €

Net à payer 212,59 €

Merci de régler cette facture au plus tard le 09 janvier 2023
Règlement à réception, sans escompte.

Répartition



COLMAR 120M3 EAU

Adresse desservie :
RUE SPECIMEN 120
68000 COLMAR

Prochaine facture :
Février 2023

La mensualisation:
le choix de la
tranquillité

TIP 795408

(59/670)

Date et Lieu	Signature
--------------	-----------

COLMAR 120M3 EAU
18 RUE EDOUARD BENES
68000 COLMAR

IBAN : JOIGNEZ UN RIB
ICS : FR48ZZZ430214
RUM : TIP19010098F120-01438971000000000

Montant : 212,59 €

TIPSEPA

COLMARIENNE DES EAUX
TSA 50016
93328 AUBERVILLIERS CEDEX

* Cet identifiant vous permettra
de vous inscrire de manière
sécurisée à votre compte en
ligne.
Il pourra aussi vous être
demandé lors de vos contacts
par téléphone.

Mandat de prélèvement SEPA ponctuel : En signant ce formulaire de mandat,
vous autorisez Colmarienne des eaux à envoyer des instructions à votre banque
pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte
conformément aux instructions de Colmarienne des eaux. Vous bénéficiez du
droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la
convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement
doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre
compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat
sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre
banque. Le présent document a valeur de mandat de prélèvement SEPA
ponctuel. Votre signature vaut autorisation pour débiter, à réception, votre
compte pour le montant indiqué.

010007954083

190100000402 5298F120-01438971000000000969111 21259

POUR EN SAVOIR +**Comment se répartit la consommation d'eau des Français ?**

En moyenne, une famille française, de 4 personnes, consomme 120 m³ d'eau par an, soit un budget moyen de 1 euro par jour. Mais savez-vous réellement ce que vous consommez ? (source INSEE)

- Un bain : 0,40 € (soit 100 à 150 litres d'eau)
- Une douche ou un lave-linge : 0,20 € (soit 60 à 90 litres d'eau)
- Un lave-vaisselle : 0,10 € (soit 25 à 40 litres d'eau)
- Une chasse d'eau : 0,03 € (soit 10 à 12 litres d'eau)



Présentation détaillée de votre facture d'eau conformément à l'arrêté du 10 juillet 1996

Réf. Client : 9726229736 / N°Facture : F120-0143897-1

DÉTAIL DE VOTRE FACTURE

	Quantité	Prix unitaire € HT	Montant € HT	Montant € TTC	Taux TVA %
DISTRIBUTION DE L'EAU			159,50	168,28	
ABONNEMENT					
Part Fixe Eau du 06/01/2023 au 06/01/2024	2	12,25	24,50		5,5
CONSUMMATION					
Part Colmar Agglomération du 06/01/2023 au 06/01/2024	120 m ³	1,1250	135,00		5,5
ORGANISMES PUBLICS			42,00	44,31	
AGENCE DE L'EAU RHIN MEUSE					
Lutte contre la Pollution (Agence de l'eau) du 06/01/2023 au 06/01/2024	120 m ³	0,35	42,00		5,5
TOTAL HT			201,50		
MONTANT TVA (5,5 %)			11,09		
Total TTC TVA acquittée sur les débits				212,59	

Net à payer**212,59 €**

Une indemnité forfaitaire de 40€ sera facturée à tout professionnel en cas de retard de paiement (art. D441-5 CC).

Répartition

80%

20%



Conformément à la réglementation applicable en matière de données personnelles, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation du traitement, d'effacement et de portabilité de vos données que vous pouvez exercer par courrier Colmarienne des eaux, 18 rue Edouard Bénéès 68027 COLMAR CEDEX

POUR MIEUX COMPRENDRE VOTRE FACTURE

Votre facture est composée de :

- la rémunération de Colmar Agglomération pour ses prestations de distribution,
- et des taxes collectées par nous pour le compte de l'Agence de l'Eau Rhin Meuse,

Pour en savoir plus sur le cycle de l'eau, connectez-vous sur www.cdeaux.fr et cliquez sur "découvrir l'eau"**1 Captage et traitement de l'eau potable**

Acteur : Colmarienne des Eaux

2 Stockage et distribution

Acteur : Colmarienne des Eaux

3 Consommation et rejet des eaux usées

Acteur : Vous

4 Collecte et/ou traitement des eaux usées

Acteur : Colmarienne des Eaux

Comment effectuer votre règlement**PLANIFIEZ VOTRE BUDGET SUR 12 MOIS EN ADOPTANT LA MENSUALISATION : un moyen de paiement simple, souple et pratique.****LE PRELEVEMENT AUTOMATIQUE SEMESTRIEL : un bon moyen de vous simplifier la vie.**

A tout instant, vous pouvez décider de changer ce mode de paiement et faire interrompre le prélèvement automatique.

LE CHEQUE : adressez-le avec le coupon détachable à

COLMARIENNE DES EAUX TSA 50016 93328 AUBERVILLIERS CEDEX

LE TIP : Titre Interbancaire de Paiement vous est proposé pour remplacer le chèque.

Il ne constitue en aucun cas une autorisation de prélèvement automatique. Si vos coordonnées bancaires ou postales sont exactes, datez et signez le TIP. Si vos coordonnées bancaires ou postales n'apparaissent pas ou sont erronées, datez et signez la partie 2 du TIP, joignez un relevé d'identité bancaire ou postal et expédiez le tout à l'aide de l'enveloppe jointe. D'autres moyens de paiement restent à votre disposition : espèces, mandat, virement sur le compte de la BNP PARIBAS : IBAN : FR76 3000 4008 2800 0122 4533 676 BIC BNPAFRPP

